

*Le premier hebdomadaire des faits-divers*

4<sup>e</sup> Année - N° 164

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

17 Décembre 1931

# DÉTECTIVE

## Les deux masques



**Un soir paisible, sous de hideux visages de Carnaval, deux bandits surgissent dans une ferme et y sèment la terreur et la mort.**

(Lire, page 3, l'angoissant reportage de notre collaborateur Gilbert Rougerie.)

AU SOMMAIRE | La prisonnière, par F. Dupin. — La "belle", suite du grand reportage au bagnon Les Hommes Punis, par Marius Larique. —  
DE CE NUMÉRO | L'alchimiste de Roquebrune, par Pierre Rocher. — Intolérance, par Paul Bringuier. — Villa de la névrose, par M. Lecoq.

**L'amnistie**

Il nous faut parler de l'amnistie; le temps presse: quelques jours, quelques semaines au maximum, nous séparant de la discussion dernière qui fixera, au Parlement, le texte définitif dont nous avons exposé récemment les principales dispositions. Ce que nous avons suggéré nous a valu d'abondants commentaires de nos lecteurs; comme toujours, soucieux de nos responsabilités et persuadés plus que jamais de l'utilité de nos campagnes, nous voulons revenir sur un sujet qui préoccupe à des titres divers tous ceux — et ils forment une masse importante — qui veulent bien nous faire confiance et suivre nos efforts.

De notre courrier, nous voulons extraire aujourd'hui une lettre qui a retenu notre attention. Nous citons textuellement:

«...Je voudrais — nous écrit notre correspondant — que vous portiez à la connaissance du législateur ceci: à quoi personne n'a encore songé: l'amnistie pour la peine accessoire de l'interdiction de séjour, en faveur des grands mutilés de guerre, et particulièrement de ceux qui sont atteints de cette terrible maladie de la tuberculose; pensionnés à 100%, ils mènent une vie lamentable, loin de leur famille qui pourrait si bien les soigner, s'ils avaient le droit de résider chez elle. Non seulement ils ne peuvent se soigner convenablement, mais encore, obligés de vivre en garni, ils risquent de contaminer ceux qui vivent auprès d'eux...»

Au moment où le geste de pitié va s'accomplir, il convient qu'il ne soit pas trop limité et qu'il s'étende à des victimes dignes d'un intérêt spécial, malgré leurs défaillances passées... Le cas des grands mutilés mérite d'être examiné de près. Ils se rattachent, dans l'hypothèse, qui nous est soumise, à ce problème si nuancé, si difficile de l'interdiction de séjour, dont nous avons souvent considéré les différents aspects. Aujourd'hui, plus qu'il y a un an ou deux, lorsque nous en avons discuté, la crise économique impose l'examen approfondi de toutes les solutions qui doivent ou qui peuvent permettre d'en atténuer les effets.

Limitier les possibilités de travail, aggraver les conditions de l'existence, séparer des familles (la femme peut avoir une situation dans une grande ville et elle ne commettra pas l'imprudence de perdre sa place, sachant trop combien il lui serait difficile d'en trouver une autre, l'homme interdit de séjour, contraint de partir en province, ou loin des grands centres urbains) sont à l'heure actuelle, en raison de la gravité des événements, des mesures d'une excessive rigueur.

Il faut voir les choses telles qu'elles sont, savoir adopter une politique sociale aux temps actuels, et pendant une période que nous voulons espérer brève — mais les économistes sont soucieux, eux qui, jusqu'ici, se sont méthodiquement trompés — montrer plus d'humaine compréhension.

L'interdiction de séjour, elle se conçoit, elle est dans bien des cas nécessaire; mais nous lui reprochons, ou plutôt nous reprochons à ceux qui l'appliquent, de n'en apercevoir que le côté individuel, sans se douter des catastrophes familiales qu'elle entraîne souvent, frappant des innocents en même temps que le coupable, amenant des difficultés matérielles qui sont proches de la misère.

Le moment n'est-il pas venu d'apporter plus de souplesse, plus de tolérance, en un mot plus d'équité, dans l'application de cette peine accessoire, terrible dans ses conséquences, beaucoup plus terrible parfois que la peine principale!

Et ne devrait-on pas faire une brèche dans cette construction redoutable, qui laisserait passer cette catégorie, émuante entre toutes, des grands mutilés?

La réforme répondrait à une double préoccupation: celle d'une justice élémentaire, celle d'une compréhension plus intelligente de la situation actuelle: le problème de l'interdiction de séjour, tel qu'il se pose dans la pratique courante, n'est pas résolu d'une manière qui satisfasse notre raison.

Avant que le Parlement ne vote le texte final de la loi d'amnistie, il importe que notre appel soit entendu.

Je ne voudrais pas être membre de ce jury qui, cet après-midi, sera appelé à juger Rachel Méry, pitoyable héroïne d'un drame navrant.

D'autres crimes, d'autres procès retentissants ont effacé cette affaire, vieille d'un an. Au moment où cette jeune fille de vingt ans, déjà condamnée par le mal cruel qui la ronge, va entendre la sentence des hommes élus pour la prononcer, cette affaire mérite pourtant d'être rappelée.

Rachel Méry? Hier encore, une petite fille sage et pure que semblaient préserver du démon de l'aventure la tradition et la vigilance d'un milieu bourgeois et aisé. Sa vie était facile et déjà tracée. Mais, plus que toute autre, sa jeunesse subit l'influence de la guerre et du relâchement gé-

ral des mœurs qui vient de l'armistice.

A vingt ans, elle est devenue une grande jeune fille aux yeux clairs, aux cheveux d'or. Grande, mince, d'allure sportive, modèle Hollywood 100%, elle rêve de cinéma et passe ses journées dans les salles de spectacle. C'est là qu'au mois de mars 1930, elle fait la connaissance de Fernand Heurteur, chef d'orchestre et compositeur, qui devait devenir son amant.

Quatre mois de bonheur. Bonheur clandestin de la petite bourgeoise qui rentre tard, le soir, au foyer familial.

Puis en octobre 1930, une amie de Rachel se marie. Et celle-ci semble alors prendre seulement conscience de l'irrégularité, de la précarité de sa situation. Elle supplie en vain son amant de l'épouser. Mais

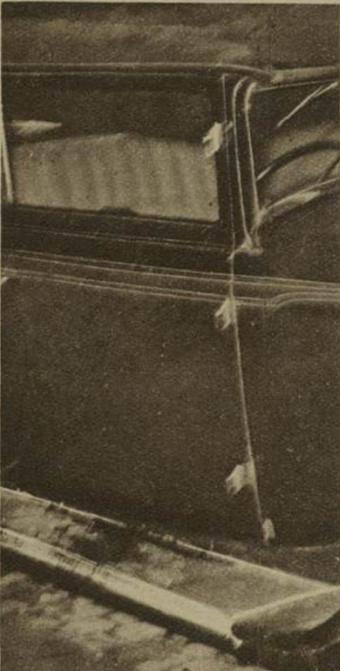
Paule Thénaud, avant d'être internée pour vol, était une jeune fille d'allure sportive.

Ce fut le drame, avenue de l'Opéra, dans la voiture de son amant, Fernand Heurteur.



Rachel Méry, hier encore, était une petite fille sage et pure protégée par une famille honnête.

A St-Lazare, elle ne fut blâmée qu'une fois: elle partageait ses mets avec le chat de la sœur Léonide.



il refuse, car il vit, depuis plusieurs années déjà, avec une amie qu'il ne veut pas abandonner.

Que se passe-t-il alors dans l'esprit de la jeune fille? Se rend-elle compte que la situation où elle s'est engagée est sans issue? Rachel tente de se suicider. Un soir, lasse de supplier, elle absorbe une dose massive de teinture d'iode. On la soigne à temps. On la sauvera. Elle défendra son bonheur. Elle est résolue à ne pas accepter plus longtemps un partage qui blesse son orgueil.

Le 27 novembre, Fernand Heurteur déclare partir pour Bruxelles. Il annonce son retour pour le samedi 29. Rachel sent approcher la fin de son aventure. Elle veut profiter de cette absence pour voir de près la rivale qu'on lui préfère. Elle se présente au domicile du compositeur. Surprise! C'est Heurteur, en personne, qui lui ouvre la porte. Ainsi, elle a été jouée...

Rachel Méry! Une orgueilleuse... Elle n'est pas de celles qu'on abandonne. Elle s'exalte. Elle saisit le revolver de son père dans le tiroir du bureau. Geste fatal. Elle croit ainsi qu'elle pourra menacer et sans doute reconquérir celui qu'elle aime. On connaît la suite. Le drame dans la voiture du musicien, avenue de l'Opéra...

Alors commence le calvaire de la jeune meurtrière... C'est, pour elle, la promiscuité dégradante du dépôt et, pour son honorable famille, le scandale. Son père meurt, alors qu'elle est depuis quelques mois à Saint-Lazare. Puis le destin s'acharne encore sur la coupable. Trois mois après son incarcération, le médecin de la prison constate que Rachel est gravement atteinte d'un mal incurable. La tuberculose ravage ce jeune corps de vingt ans.

Il faut tous les efforts du Dr Bizard, médecin-chef de Saint-Lazare, grand cœur qui ne voit chez ses détenues que de pauvres êtres à guérir, pour la faire admettre, malgré la résistance de l'Administration Pénitentiaire, à l'hôpital de la Charité où

elle séjourne trois mois.

Au mois de juillet, elle est ramenée à Saint-Lazare... C'est là qu'elle attend depuis ce jour de comparaître aux assises, résignée, fataliste, passant de longues journées allongée sur le lit de la pistole qu'elle partage avec deux condamnées, en instance d'appel, la mère et la fille Thénaud.

Celle que l'accusation présente comme « fantasque, violente et autoritaire » se montre étrangement paisible. En un an, elle n'a pas encore la moindre réprimande. Une fois, cependant, elle fut blâmée, parce qu'elle partageait chaque jour sa nourriture avec le chat de la sœur Léonide.

Elle fut, lors du séjour de celle-ci à Saint-Lazare, l'amie de Lady Owen. Et l'affection qu'elle portait à Georgette Hodot, partie depuis pour la centrale — départ qui l'affecta beaucoup — elle l'a reportée sur cette pauvre Paule Thénaud, sa compagne de captivité, qui jadis vola à sa patronne un sac contenant trois millions.

Etranges idylles de Saint-Lazare, où les détenues sont doublement prisonnières.

Rachel Méry, enveloppée d'un long peignoir, attend, presque indifférente, le verdict des hommes. Peut-être la frapper plus durement que le destin ne l'a fait?

Si Rachel Méry était libre, elle partirait pour Berck. Elle y mènerait sous le climat marin la vie monotone des allongés. Et peut-être échapperait-elle ainsi à la mort.

Par contre, il n'est pas difficile de prévoir ce que sera son court avenir lorsqu'elle sera rentrée à l'infirmerie d'une prison centrale. Laisser un crime impuni ou prononcer une condamnation qui dépassera de beaucoup celle que la justice aurait souhaitée, tel est le dilemme que va poser cet après-midi le défenseur de Rachel Méry, M<sup>r</sup> Campinchi.

Voilà pourquoi je ne voudrais pas être juré, cet après-midi.

F. DUPIN.

**Un exemple**

Toute la maréchaussée de Pontoise avait été réquisitionnée samedi dernier par le Procureur de la République; elle occupait le fond de la salle du tribunal correctionnel où se jugeait le procès Forgeot et des gardes-chasse Vion et Lejeune, dont *DéTECTIVE* a rappelé dans son précédent numéro les péripéties.

Forgeot et ses deux complices avaient assommé un honnête ouvrier italien Alfredo Boiero et par une série de dépositions mensongères ils furent sur le point de le faire envoyer au bagne. La justice parvint à rétablir les rôles.

Pourquoi tout ce déploiement de force à l'audience? En prévision d'incidents éventuels? L'hypothèse est douteuse. N'aurait-ce pas été pour donner aux gendarmes assemblés une leçon de haute moralité?

\*\*\*

**Le supplice inconnu**

M. Gloria, le juge d'instruction qui est chargé de l'affaire Mouvalet, est un brave homme, scrupuleux en même temps qu'un peu effrayé par l'importance du dossier qu'on lui a remis.

Il poursuit ses interrogatoires avec une minutie qui surprend, s'arrête parfois à des détails de rien, et, dans son souci de dresser « des procès-verbaux complets », il pose aux inculpés des questions inattendues.

Vendredi dernier, ayant interrogé Mouvalet pour la seconde fois sur la scène même du meurtre de Brunet, il conclut: «... En somme, Mouvalet, vous l'avez étranglé à petit feu!...»

Cette forme de supplice n'est pas encore cataloguée.

\*\*\*

**La rafale apaisée**

L'histoire du bracelet de Sarah Rafale s'est littéralement... dégonflée. Trois audiences pour aboutir à cette quatrième qui fut une rigolade!... Cela allait au début très mal pour Sarah, qui avait eu le don d'irriter le président Noël, cependant si bon, si pondéré, à l'ordinaire et qui marchait carrément pour une peine sévère...

Tout va se terminer pour le mieux: le plaignant, M. Davoust, ancien amant de Mlle Rafale, a demandé son acquittement par l'organe de M<sup>r</sup> Moro-Giafferri, qui, il y a trois semaines, avec une égale ardeur, avait prononcé le plus cruel réquisitoire contre l'actrice...

Que s'est-il passé dans l'intervalle?

\*\*\*

**Voleurs d'auto, attention**

Dans la prison de Sing-Sing, un détenu, Jack Stengler, condamné à dix ans pour nombreux vols d'automobiles, vient d'inventer un appareil qui rendra le vol d'autos désormais impossible.

Dès que quelqu'un s'introduit à l'intérieur de la voiture, l'invention de Stengler déclenche une sirène qui ne s'arrête de siffler qu'au moment où le propriétaire de la voiture tourne une clef secrète.

Jack Stengler, évidemment, a pris un brevet pour son appareil.

\*\*\*

**Des vœux spartiates**

Dans la ville américaine d'Ossinino, un assassin, Maurice Seaton, âgé de 22 ans, avait été condamné à mort.

Avant de le traîner vers la chaise électrique, on lui demanda s'il avait un dernier vœu à formuler. Seaton demanda deux bons cigares et un bouquet de roses rouges.

Il fuma les cigares, aspira l'arôme des fleurs, puis s'assit tranquillement dans la chaise fatale.

\*\*\*\*\*

**Publicité de "DéTECTIVE"**

Adresser tout ce qui concerne la publicité de *DéTECTIVE* à: Néo Publicité, 35, rue Madame, Paris (VI<sup>e</sup>).

\*\*\*\*\*

La présentation de ce numéro est de Pierre Lagarrigue.

C'est le Jeudi 7 Janvier prochain que "DéTECTIVE" commencera la publication d'une série d'articles sensationnels

**M. DE PARIS**

**La Vie secrète du Bourreau**

**DÉTECTIVE** ADMINISTRATION RÉDACTION ABONNEMENTS

PARIS (VI<sup>e</sup>) — 3, RUE DE GRENELLE — PARIS (VI<sup>e</sup>)

TÉLÉPHONE: LITRÉ 62-71 DIRECTEUR: FRANCE ET COLONIES: 65,» 35,»

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: DÉTEC-PARIS ÉTRANGER (TARIF A): 85,» 45,»

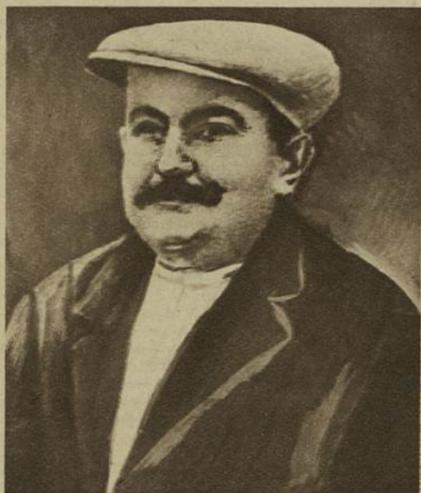
COMPTÉ CHÈQUE POSTAL: N° 1298-37 GEORGES KESSEL ÉTRANGER (TARIF B): 100,» 55,»

**DÉTECTIVE**

# LES DEUX MASQUES



Dans l'île de Chatou qui, sur trois kilomètres, expose un fin paysage d'arbres, la ferme tragique forme un vaste bâtiment à un étage, solidement construit.



Frédéric Rouchet, solide et travailleur, était le bras droit de la patronne.

peu et n'aimait pas les rodomontades. C'était un homme très doux, mais qui détestait les paresseux. Il savait que, parmi ceux qui franchissent nos frontières pour gagner leur vie dans notre pays, il y en a beaucoup qui sont dignes d'intérêt. D'autres, hélas ! le sont moins. Agissant au nom de Mme veuve Hesse, il avait dû en congédier plusieurs et devinait qu'il était guetté par bien des rancunes. Il s'en souciait fort peu. Au surplus, peut-être avait-il d'autres préoccupations qui n'ont pas été encore découvertes et que l'enquête révélera. Peu importe. Solide à la tâche, il était aidé par deux bons camarades, Pierre Raymond et Gaston Peters. Sans qu'un accord fût intervenu, ces derniers l'avaient tacitement reconnu comme chef, car ils savaient sa supériorité. Le trio était lié par cette fraternité du travail qui est supérieure à toutes les autres quand elle est ennoblie par une estime réciproque et une vie en commun.



Un jeune valet de ferme, Gaston Peters, donnait un coup de main à Rouchet.

Hesse au milieu de la pièce. Les premiers coups de feu furent tirés comme une salve, et se succédèrent dans une sorte de pizzicato tragique. Les vitres volèrent d'abord en éclats et les balles sifflèrent, s'enfonçant dans le mur, dans les meubles. Rouchet fut touché le premier. Il tomba sans prononcer un mot. Peters chancela et s'étendit à côté de lui, comme s'il voulait dormir. Par un miracle vraiment extraordinaire, la fermière ne fut pas atteinte, Raymond non plus.

Quand tout fut terminé, Mme veuve Hesse reprit enfin conscience. Elle pensa qu'il y avait un revolver dans sa table de nuit. Elle y courut, s'empara de l'arme et, courageusement, se lança dans l'île, avide de venger le sang répandu. Pendant ce temps, Raymond allait prévenir le fils de la patronne, le commissaire, le médecin et les gendarmes. Quand ils arrivèrent, Mme Hesse venait de rentrer. Elle n'avait trouvé personne. Peters agonisait doucement. Il fut impossible de le sauver.

On organisa des battues qui furent, nous l'avons dit, inutiles, et on se préoccupa des mobiles du crime et de l'identité des agresseurs. Un chapeau de feutre, un masque de carnaval sont les deux objets qui peuvent guider le commissaire divisionnaire Gabrielli dans ses recherches. Ils furent découverts près de la fenêtre, témoins muets d'une tragédie sanglante.

Les deux agresseurs, les deux « masques » ont disparu, bandits impitoyables, messagers d'une vengeance inconnue et sauvage.

G. ROUGERIE.

M<sup>me</sup> veuve Hesse une femme forte et énergique dirigeait l'exploitation depuis 1914.

(Photos "Déductive". J. Delorière.)



ous courions dans la nuit, glissant dans des fondrières. Il y avait des chuchotements et des jurons vite étouffés. Quand notre attention avait été éveillée par un bruit insolite, nous avançions prudemment. Mais il n'y avait rien, toujours rien. L'obscurité pesait sur nous comme un voile immobile, tandis que les eaux de la Seine coulaient doucement, et qu'un brouillard épais glaçait notre poursuite.

Ainsi, la nuit se peuplait des mystères que notre imagination créait, comme si celui que nous avions laissé derrière nous ne suffisait point à nos préoccupations. Tout près, Chatou alignait au bord du fleuve ses maisons et ses péniches, tandis que l'île avec ses arbres, ses cultures et ses sables s'étendait sur trois kilomètres. Pénibles recherches, longtemps infructueuses. Les gendarmes les continuaient. Nous décidâmes de revenir sur les lieux du drame.

La ferme tragique, assez éloignée des autres, était un vaste bâtiment à un étage, solidement construit. Mme veuve Hesse en était la maîtresse depuis 1914. C'est une femme forte et énergique. Elle devait le prouver d'ailleurs. Il lui fallait beaucoup d'autorité pour diriger cette importante exploitation agricole et beaucoup de fermeté. Elle possédait l'une et l'autre et un certain discernement pour choisir ses employés.

Elle avait fait son bras droit de Frédéric Rouchet, un gars solide et travailleur. Rouchet était sérieux. Il ne buvait pas. Une fois par an, il allait au bal. Car Rouchet était Auvergnat, et il aimait se retrouver avec ses compatriotes. Il avait dansé quinze jours auparavant. M. Michelat, entrepreneur de plomberie, à Chatou, lui avait offert sa voiture.

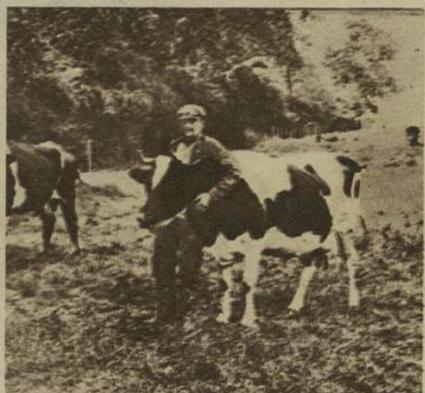
— Oui, mais il faut que je rentre à quatre heures du matin, il faut que je travaille.

Ils revinrent donc, joyeux. Au moment où ils arrivaient au pont de Chatou qui enfourche la Seine et qu'ils se trouvaient à hauteur du chemin de terre qui traverse l'île, le plombier montra, du doigt, ce lieu sombre et désert.

— C'est un endroit rêvé pour faire un mauvais coup. Vous savez qu'il y a quelque temps une jeune fille fut attaquée par un Algérien ? Les ouvriers étrangers qui pululent ici ne sont pas toujours recommandables...

— A qui le dites-vous ? répondit Rouchet. Je revenais de faire ma tournée de distribution de lait, lorsque deux individus sortirent du fossé. L'un saisit la bride de mon cheval, le second monta sur le marche-pied.

L'Auvergnat se mit à rire : — Ils n'avaient pas pensé que j'étais de taille à me défendre. J'avais mon fouet. Il me servit. Les agresseurs durent me laisser le passage. Je ne suis pas méchant, mais... Il interrompit sa menace, car il parlait



Rouchet s'occupait à traire les vaches et à livrer le lait dans la contrée.



Les agents font le guet devant la fenêtre par où les balles furent tirées.



La cuisine où éclata le drame tandis que les fermiers prenaient le repas du soir.

Ce soir-là, les hommes étaient revenus fatigués. Mme veuve Hesse les reçut comme d'habitude, dans la cuisine où on servait le repas. C'était une petite pièce, éclairée seulement par une fenêtre dont les volets n'avaient pas été fermés. La porte s'ouvrait au fond, à droite. Rouchet prit sa place accoutumée, devant la fenêtre. Il avait, à sa droite, Pierre Raymond, à sa gauche, la patronne et, en face, Gaston.

La nuit était venue. Il était 20 heures 15 environ. C'était une de ces froides nuits de décembre, où le brouillard qui montait de la Seine toute proche étouffait tous les bruits. Les quatre personnes qui étaient là mangeaient avec l'application qu'apportent les gens de la terre à cette nécessité primordiale. Il leur sembla entendre grincer la porte de la cour. Ils prêtèrent l'oreille. Mais, comme ils étaient en pleine quiétude, ils ne s'alarmèrent pas de ce bruit. Notez que la lumière de la lampe posée sur la table éclairait parfaitement le groupe. On le voyait de l'extérieur, peut-être même que les mystérieux visiteurs purent s'approcher de la vitre et, en se haussant sur la pointe des pieds, apercevoir ce que l'on faisait. Quelques secondes passèrent et, brusquement, la porte s'ouvrit violemment. Deux individus, le visage dissimulé sous des masques de carnaval, firent irruption dans la pièce. Ils étaient armés de revolver et de couteaux. Quelles étaient leur intention ? Ils ne parlèrent pas, ne firent pas un geste, car ils furent devancés. Prompt comme l'éclair, Rouchet, le plus éloigné, avait saisi le tabouret sur lequel il était assis et l'avait projeté avec une force terrible contre les assaillants. L'un d'eux fut atteint et chancela, une bouteille suivit qui ne manqua pas son but. Aussi, tout de suite, la bataille prit un caractère d'apreté impitoyable, qui devait stupéfier tous ceux qui ont visité les lieux.

Rouchet avait-il quelque raison de croire sa vie menacée ? Le souvenir de l'attaque dont il avait été l'objet lui était-il brusquement revenu à l'esprit ? Cédait-il simplement à l'instinct de conservation ? Il n'est plus là pour le dire, mais c'était un rude gars et les malfaiteurs s'aperçurent qu'il n'était pas si facile de le réduire à merci. D'un bond, il s'était lancé sur les visiteurs inattendus, entraînant par son exemple ses compagnons. Mme veuve Hesse, elle-même, participa à la lutte.

Epuisés, les combattants improvisés respirèrent haleine. Rouchet avait été frappé d'un coup de couteau à l'épaule droite. Il saignait. Personne ne songea à éteindre la lampe, cette lampe qui les désignait aux coups des agresseurs qui, eux, étaient rentrés dans l'obscurité complice.

A ce moment, l'Auvergnat et Peters étaient contre le mur, juste en face de la fenêtre, Raymond près de la porte, et Mme

### X — La « belle » (1)

Cayenne (été 1931).  
(de notre envoyé spécial).



TES-VOUS sûr de réussir ? Sinon restez ici. Vous travaillez et vous vivez. Cela suffit presque pour attendre patiemment votre grâce.

— On n'est jamais sûr de réussir, mais je partirai quand même. Ça fera ma troisième « cavale ». Je la prépare depuis quatre ans; vous ne voudriez pas que j'abandonne ma « belle » parce que vous me parlez de grâce.

« Quelle grâce, d'abord ? On me remettra peut-être à dix ans de travaux forcés qui partiront du jour du décret. Puis-je supporter dix années encore de cette vie ? Et puis, il y aura le « double » — dix nouvelles années — et puis, il y aura la résidence perpétuelle. Et je ne reverrai jamais ma mère. »

Je reçois cette lourde confiance d'un forçat dans mon appartement du Café de Verdun à Cayenne.

En m'éveillant, j'ai trouvé sous ma porte un petit rectangle de papier plié en douze, ce qu'on appelle au bague un « bifton ».

Dans un angle était écrit : « Monsieur Lari-que ».

« J'ai obtenu une autorisation de sortir à 9 h. 1/2. Je comprends que votre temps est précieux, mais je voudrais vous voir. C'est très important. Au plaisir de vous voir. »

C'était signé d'un nom que je connais; d'un nom d'un forçat mal condamné, trop condamné.

J'ai mis de l'ordre dans mes notes, pour tuer le temps, pour attendre 9 heures et demi.

Maintenant, le bagnard est là, dans mon salon, assis en face de moi. La glace de nos punchs fond doucement dans nos verres.

J'ai honte, en l'écoutant, des misérables arguties que je vais lui présenter pour ne pas me faire complice de cette évasion; j'ai honte de ne pas oser lui crier : — Vous faites bien. Allez-vous en. Tentez une troisième fois la grande aventure, tentez la « belle ».

■ ■ ■

Qu'on m'entende bien. Je ne redoute pas une inculpation de complicité d'évasion et si Sontag, le délégué de la « Tertiaire », surgissait brusquement dans mon salon, je le jetterais par la fenêtre et l'enverrais loucher dans la rue, plutôt que de lui livrer mon forçat et son secret. Mais je crains que celui-ci ne se lance dans une entreprise où il laissera ses os.

Et je lui raconte des histoires vraies d'évasions, des histoires que je sais depuis que je vis ici, des histoires héroïques et vaines, comme tous les actes héroïques, des histoires qui m'ont fait frémir et qui ne le troublent point, des histoires destinées à faire chanceler sa détermination de fuir coûte que coûte et dont je m'apercevrai, bien vite, qu'elles ne font que la fortifier.

— Vous connaissez Metge ? Lui aussi avait bien préparé sa « belle » lorsqu'il eut appris que les quinze ans de grâce proposés par le gouverneur Juvanon avaient été, en France, réduits à cinq années.

Il était parti avec Porcher, avec Brabant, avec Lavernie, avec Messabre, de la crique de Montjoli, sur une confortable barque de pêcheur. Ils étaient sûrs des hommes qui les conduisaient; ils étaient sûrs de la « voiture »; ils étaient sûrs les uns des autres; et leurs « plans » chargés à bloc, qu'ils sentaient dans leurs intestins, leur donnaient cette confiance qu'ont les hommes libres lorsqu'ils palpent, contre leur cœur, un portefeuille bien bourré.

Tout alla bien d'abord et, lorsqu'ils eurent passé l'embouchure de l'Oyapock, chacun des fugitifs versa 600 francs aux pêcheurs qui continuèrent leur route vers le sud, vers le Brésil, vers la terre féérique où les forçats trouvent du travail libre.

Ils savaient bien que les pêcheurs n'iraient pas jusqu'au fleuve des Amazones, mais la frontière est si vague entre la Guyane française et la Guyane brésilienne que l'important était de gagner Cachipour. De là, ils longeraient la côte jusqu'à Gounani où ils travailleraient aux pêcheries et descendraient jusqu'à Mapa, jusqu'à Santa-Cruz où les femmes sont blanches et belles.

Bien qu'ils n'eussent pas encore la fièvre, vous voyez qu'ils rêvaient déjà.

(1) Voir DÉTECTIVE depuis le N° 155.

La « belle »! c'est-à-dire quitter la terre rouge de Guyane, et revoir la France et revoir leur mère! c'est le rêve de tous les forçats qu'ils s'efforcent de réaliser au risque d'indicibles souffrances, au risque de leur vie.



Certains forçats réussissent. Le docteur Bougrat (à gauche) s'est enfui de Saint-Laurent sur un canot; c'est maintenant un médecin célèbre au Venezuela; Huignard, l'homme au marteau, et Mourey, le dangereux cambrioleur (tous deux au centre) se sont évadés; mais Pierson (à droite), un enfant, pleure chaque soir, à St-Laurent, au souvenir de sa mère qu'il ne reverra peut-être jamais.



Metge et deux autres forçats furent arrêtés à Saint-Georges, à la frontière des Guyanes française et brésilienne.

# HOMMES PUNIS

## reportage au bagne par Marius LARIQUE

A Cachipour, les pêcheurs les débarquèrent et remontèrent sur Cayenne avec ce qu'il restait de vivres.

Les difficultés commencèrent. Depuis un mois, les autorités de Cachipour avaient reçu l'ordre de ne plus admettre les étrangers sans passeport.

Il faut quitter la ville. Allez dans les placers de Palicour ou de Houille; restez-y cinq ans; vous serez naturalisés Brésiliens.

Quand on a passé vingt ans de sa vie dans les prisons de France et dans son bagne guyanais, on a perdu le sentiment de la patrie. Il ne reste plus quère, au cœur, que l'amour d'une mère et l'amour de la liberté quand on a vécu dans les cellules de Saint-Joseph, dans les camps de Kourou ou de Charvein. Les cinq évadés s'apprêtèrent donc à suivre ce conseil. Ils s'enfoncèrent dans la brousse.

Malheureusement, ils se perdirent. Rien n'est si commun en Guyane. J'ai vu moi-même, près de Saint-Laurent, deux squelettes de forçats; les fauves et les urubus avaient mangé les chairs et les terribles fourmis rouges avaient nettoyé les os que n'importe quel naturaliste. Ces malheureux avaient tourné en rond, durant des nuits, des jours, jusqu'au moment où, épuisés par la fatigue et par la faim, ils s'étaient affaissés au pied d'un arbre gigantesque, pour y mourir.

Ce qui sert en France à se guider dans les bois ne sert de rien ici. La boussole est affolée par la proximité de gisements aurifères; le soleil ne perce pas les cimes épaisses des grands végétaux de la forêt vierge; la mousse ne pousse pas en Guyane. Il faut avoir un flair spécial pour s'y reconnaître; le flair du broussard, qui est fait d'impondérables: d'un cri de singe ou de perroquet, de la position d'une feuille, d'une liane.

Au bagne, les surveillants militaires n'instruisent pas les forçats à perfectionner ce flair: Metge et ses quatre compagnons se perdirent.

Au lieu de descendre sur le Brésil, ils remontèrent vers la Guyane française, vers Saint-Georges.

Ils mirent du temps à commettre cette erreur. Ils avaient construit un carbet, en pleine brousse, au pied du mont Tipac, et ils achetaient aux indigènes de la farine de manioc qu'ils payaient vingt francs le kilo. Les bêtes de la forêt, les serpents, les perroquets qu'ils faisaient bouillir et les singes qu'ils faisaient griller constituaient leur alimentation. Lorsqu'ils trouvaient un cocotier, c'était une fête. Ils avaient aussi deux citronniers près de leur carbet et ils leur arriva de découvrir des cafiers sauvages. Ils tinrent longtemps ainsi malgré le mocomoco, la terrible canne à feu qui brûlait leurs chairs comme s'ils eussent été écorchés vifs, malgré les scorpions, les fourmis-manioc, les reptiles. Leurs vêtements s'usèrent; ils durent bientôt laisser aux lianes leurs dernières loques et vivre nus. Quand les deux citronniers n'eurent plus de fruits, ils burent l'eau vaseuse des savanes. La fièvre leur jetait sur le sol, tremblant de tous leurs membres; leurs dents claquaient comme des castagnettes. Les crises se renouvelaient maintenant à intervalles de plus en plus rapprochés et elles étaient de plus en plus fortes. Un matin, Messabre ne se leva point: il était mort durant la nuit; huit jours plus tard, Lavergne mourut dans une crise de paludisme.

Metge, Porcher et Brabant quittèrent ce camp maudit. Pour fuir la mort, ils se rapprochèrent, sans le savoir, de la géhenne.

Un matin, alors qu'ils allaient atteindre San-Antonio, sur la rive droite de l'Oyapock, en face de Saint-Georges, des gendarmes bondirent sur ces hommes nus qui étaient si faibles, si mal en point que les menottes ne furent pas nécessaires. Pour qu'ils pussent arriver à Cayenne, assez semblables à des hommes vivants, il fallut les soigner durant trois mois.

Après? Eh bien! après, ce fut le châtement ordinairement infligé aux Hommes Punis qui se sont évadés: Brabant, qui en était à sa deuxième « belle », récolta six mois de réclusion; les deux autres, chacun un an puisque c'était leur troisième « cavale » et tous trois allèrent abattre des arbres du côté de Charvein, avec la carabine des surveillants militaires pointée dans leur dos nu.

\*\*\*

Eh bien! que voulez-vous prouver? Ils n'ont pas réussi, voilà tout. — Ils n'ont pas

réussi, mais croyez-vous qu'ils réussissent mieux, ceux qui tentent l'évasion par mer aussi, mais de l'autre côté, du côté du Venezuela?

« Tenez, je me trouvais dernièrement à la crique Vache, je crois, ou à la crique Margot, enfin une crique, près de Saint-Laurent. Deux libérés m'accompagnaient. L'un avait fourni des vivres pour une « cavale » qui était « montée » et qui devait partir ce soir-là de la crique où j'étais. L'autre libéré et moi, nous nous sommes dissimulés sous un palétuvier. Je voulais voir le départ d'une « cavale » sans que les intéressés s'en doutassent, car je craignais qu'alors ils ne fissent du « chiqué », de la « galerie ».

« Deux hommes s'avançaient sur le tracé menant à la crique Vache qui, un peu plus bas, se jette dans le Maroni.

« C'étaient des forçats. Ils se tapirent au bord de l'eau, tout près de nous, et j'entendis :

« Tu as vu les autres avant de venir?

« — Oui.

« — C'est sûr qu'ils viendront?

« — Mais oui! Tu sais bien qu'on peut compter sur eux.

« — Les vivres sont là?

« — L'un des libérés, qui m'avait accompagné, l'homme des vivres, entra dans la conversation.

Les autres ne l'avaient pas vu parce que déjà la nuit tombait sous la voûte de feuillage de la brousse.

« Les vivres sont là.

« — Bon dieu! que tu nous as fait peur. Tu aurais pu l'annoncer, animal!

« Les deux hommes avaient sursauté.

« Un long silence suivit, que coupaient seulement les cris des oiseaux de nuit; les deux forçats, après cette émotion, reprenaient leur calme.

« Mon libéré sortit de sa vareuse une bouteille de tafia que je lui avais donnée.

« — Buvez un coup, les poteaux, vous allez avoir besoin de forces.

« — Ils burent au goulot de la bouteille.

« — L'homme de barre a-t-il sondé la bagnolle?

« — Oui! il est venu ce matin.

« — Pourvu que les autres « ne se fassent pas crever » (2) au dernier moment.

« — Mais non! Je te dis qu'ils quittent la corvée ce soir. Avant l'appel au camp, ils auront fait du chemin.

« — Ils viennent jusqu'ici en pirogue?

« — Oui.

« Tout à coup, nous perçûmes tous comme une rumeur. Les deux forçats et mon libéré se turent et se jetèrent vivement dans la brousse.

Un instant après, un coup de sifflet perça la nuit, puis un autre. Un des forçats caché sous les lianes répondit.

« Alors, une pirogue s'avança dans la crique, toucha bord et six hommes sautèrent à terre...

« L'un d'eux s'approcha. C'était l'homme de barre, celui qui avait la responsabilité de la « belle ».

« — Rien de nouveau? La « bagnolle »?

« — Toujours mouillée.

« — Bon! nous allons la sortir.

« Tout le groupe s'avança vers un amas de branches, tombées en travers de la crique; c'est là-dessous qu'était dissimulé le canot. Ils retirèrent tous leur pantalon et se mirent à l'eau. D'un formidable effort, ils dégageèrent le canot long de huit mètres et, au moyen de calebasses, ils l'écopèrent. Tout cela sans rien dire et avec des gestes si précis, si mesurés que, de ma cachette voisine, je devinais plutôt que je n'entendais leur travail.

« L'homme de barre, à mi-voix, commanda :

« — Le mât ».

« Deux hommes allèrent chercher, près de là, un tronc de jeune arbre préparé d'avance et qu'ils mirent en place.

« — La voile.

« On lui apporta une caisse qui contenait une voile latine, faite de sacs à farine.

« — Les vivres.

« Pendant que trois forçats les plaçaient dans le canot, trois autres arrimaient quelques estagnons remplis d'eau douce.

« Tout cela n'avait pas demandé une heure.

Ils étaient prêts, bien avant que de pouvoir profiter du « perdant » qui permet de passer les brisants de la bouée du nord. C'est là

(2) « Se faire crever », expression qui n'est pas spéciale au bagne; qui appartient à la langue de la pègre: se faire prendre, se faire arrêter. On dit aussi « être marion ».

que s'embrent beaucoup d'embarcations montées par des forçats, à cause des vagues énormes. Quand la mer monte, venant du large, les vagues, hautes comme des maisons, soulèvent l'avant du canot et le font couler par l'arrière. Au « perdant », quand la mer commence son reflux, il y a beaucoup moins de danger.

« Enfin, ils descendirent, lentement, le courant et entrèrent dans le Maroni... »

\*\*\*

La suite et l'épilogue de cette « Belle », je les ai connus, trois semaines après, en repassant à Saint-Laurent-du-Maroni.

Le canot avait gagné le large et passé à droite de la bouée du nord, entre elle et la bouée intermédiaire. Une heure après, il était en face de la pointe Galili. Plus de danger. Le vent était tombé. Ils accostèrent. Tout le jour, ils dormirent. Le soir tomba. La voile fut hissée de nouveau. L'homme de barre tira sa boussole et mit le cap nord-nord-est. Il tint cette direction durant trente heures, puis, lâchant de la voile, il piqua au nord, nettement, filant presque vent arrière. Le Venezuela était au bout de cette course.

Le Venezuela!

Sur la mer démontée, le canot tournait et craquait comme s'il allait se disloquer. Alors, les hommes eurent peur et ce fut lamentable. Les querelles s'élevèrent. L'un des forçats, se croyant perdu, cria, appelait sa mère: il était fou. Les autres perdirent la tête. Cet homme qui hurlait dans cette immensité menaçante leur apparut comme le signe de la défaite, de la mort. Ils le lardèrent de coups de couteaux et jetèrent son cadavre à l'eau. Deux jours et deux nuits passèrent encore. Les vivres s'épuisaient; l'aiguille aimantée de la boussole tournait en tous sens; l'homme de barre craignait d'être assassiné, comme l'avait été le fou. Il vira de bord et gagna la terre.

Le Venezuela! La liberté!

Dérision: ils n'étaient qu'au Grand-Banc!

Ils avaient tourné sur place. Ils se remirent en route. Dix jours plus tard, ils revinrent enfin la terre, mais quelle terre: l'inhospitalière Guyane anglaise qui les fit reconduire à Saint-Laurent, malgré leurs pieds enflés, leurs visages et leurs lèvres tuméfiées par l'eau de mer, par l'ardent soleil de l'Equateur; malgré la faim qui les tenaillait et la fièvre qui vrillait leurs os...

\*\*\*

Croyez-vous que vous serez plus heureux? Croyez-vous que vous aurez plus de chance que Charles R., qui fut trahi par un « charognard » et qui faillit être tué en volant une pirogue, sur le canal Laussat? Croyez-vous que vous serez plus heureux que les forçats polonais de Royale, partis sur un radeau que le courant jeta sur Pariaçabo. Croyez-vous que vous serez plus heureux que Seznec? Il avait fabriqué un canot avec des planches et il avait planté cela sur l'île Royale; on eût cru une vieille guérite. Les surveillants ne se méfiaient pas. Eh bien! Seznec vient de descendre à la réclusion, à Saint-Joseph.

Croyez-vous que vous réussirez mieux que Marlier, un bon peintre, un malin et un spécialiste de l'évasion, pourtant?

Croyez-vous qu'ils n'avaient pas mérité un meilleur sort, les cinquante-huit évadés qui, ayant réussi après je ne sais quelle somme d'efforts et de souffrances, à gagner le Venezuela, ont été renvoyés à Saint-Laurent, ces jours-ci?

Et si vous êtes repris, vous n'aurez pas seulement à répondre de votre évasion car, pendant votre absence, on vous chargera de tous les péchés et tout ce qui manquera dans votre service, au laboratoire, au magasin, à l'hôpital, là où vous êtes employé, vous sera imputé. Je me garde de conter au forçat cette petite anecdote, que je dois, par contre, à mes lecteurs.

Lorsque Ducollet s'évada de l'hôpital de Saint-Laurent, il fut accusé d'avoir emporté avec lui tout ce qui manquait dans le matériel de chirurgie et d'ambulance. On avait même porté, sur l'état de condamnation mis à la charge de Ducollet, un autoclave de 60 kilogs. Le colonel Prevel, qui conserve le sens du ridicule, fit rayer l'autoclave: « Ce ne serait pas croyable », dit-il.

\*\*\*

L'évasion par la brousse, plus encore que celle par mer, doit être tenue pour impossible, à moins de considérer que la « belle » est réussie qui conduit les hommes aux placers ou même à de plus misérables endroits, dans des camps où ils vivent, dangereusement, entre Mana et Organabo, par exemple, dans des camps où ils montent une garde vigilante,

ayant à craindre les fauves et les attaques des gendarmes ou des Sénégalais; dans des camps où ils ne sont ravitaillés qu'avec peine, où ils ont plus faim, où ils travaillent davantage qu'au bagne. Ceux-là sont-ils libres qui ont simplement élargi leur prison? Ce ne sont plus les murs des pénitenciers de Cayenne, de Saint-Laurent ou de Royale qu'ils ont pour horizon, mais les impénétrables fourrés de la brousse. Ils ne reçoivent plus leur nourriture à heure fixe et celle-ci, pour insuffisante qu'elle était, les empêchait de mourir de faim. (3)

Comme les hommes de la préhistoire, comme encore certains sauvages, ils vivent du produit de leur chasse ou de leur pêche; ils doivent se nourrir de bêtes répugnantes et dangereuses, de racines d'arbres et de fruits, certes nombreux en brousse, mais qu'il faut bien connaître pour ne pas s'empoisonner. Ils sont misérables et la maladie, la fièvre les abattent sans qu'ils aient la ressource de se faire hospitaliser, d'être soignés par des médecins humains et d'une grande valeur professionnelle; ils n'ont pas de médicaments, pas de pansements.

— Vous êtes plus heureux que ces évadés...

— Vous croyez? Eux, sont libres...

\*\*\*

« Vous ne me découragez pas. Les « belles » manquées, je les connais, mais connaissez-vous celles qui ont réussi? Bougrat, parti de Saint-Laurent, un dimanche matin, après dix semaines de bagne, est maintenant un médecin considéré au Venezuela; Blengino, innocent, qui ne croyait plus à la justice des hommes, a pris la mer un jour, vit à présent en Italie; Barbalosi, l'homme des millions de l'Oued-Zem, n'a fait que deux ans sur sa perpétuité; Taillefer, qui attaqua le fourgon postal Bordeaux-Sète, s'est enfui après un an; Rouchy, le chef de la bande des Aubrais, condamné aussi à perpétuité, a réussi sa « belle » après six mois de bagne; Sansé et Marchetti, qui attaquèrent un percepteur de Sète et tuèrent le chef de la Sûreté, ne sont restés que 28 jours en Guyane; Lucien Tissier, les frères Allard, Cocard, toute la bande de la Villette se sont évadés au bout de six mois; seul, René Jean est resté, car il avait peur, ayant dénoncé ses complices, de subir le châtement des délateurs. Noël reste 3 mois, s'évade en 1915; réintégré en 1926, interné aux îles, il s'évade de nouveau en 1928. C'était encore un « perpète ». Bété Mourey, perpétuité aussi, s'évada en arrivant à Saint-Laurent; Levy, condamné à mort, commué en perpétuité, fait un an de bagne et se « tire »; Castelli et ses complices restent 45 jours; Jules Huignard, l'homme au marteau de la bijouterie Lévy, prend sa « belle » après trois ans, rentre en France et tue celui qui l'avait « doublé » lors du partage du butin; Bierre et Vannier, les deux assassins du facteur de Cormeilles-en-Parisis, se sont évadés. Seul, de la bande, reste le petit Pierson, à Saint-Laurent-du-Maroni. Et combien d'autres ont réussi, dont les noms ne vous diraient rien...

« Vous ne me découragez pas. Je suis beaucoup moins coupable que ceux-là et je veux revoir ma mère, ne serait-ce qu'un jour.

« Vous me proposez d'attendre. D'attendre quoi? La mort ou la libération? Vous les avez vus, les libérés; vous avez vu ce que le bagne, ce que la Guyane a fait d'eux; voulez-vous que j'en arrive là?... »

J'en demande pardon aux honnêtes gens, et que l'administration pénitentiaire me poursuive si elle l'ose; j'ai remis, ce matin-là, à ce malheureux, contre des billets guyanais qui n'ont cours qu'en Guyane, deux billets de mille francs de la métropole, parce qu'ils ont cours au Brésil, au Venezuela, à Trinidad...

(A suivre.)

Marius LARIQUE.

(3) L'existence de ces évadés, avec qui j'ai vécu trois jours, je la raconterai bientôt dans *Détective*.

Lire, la semaine prochaine :

Les libérés

4<sup>me</sup> 1<sup>re</sup>

et

4<sup>me</sup> 2<sup>me</sup>

Copyright 1931 by «Détective».



Rouchy, le chef de la bande tragique des Aubrais, après quelques mois de bagne, s'est évadé; depuis, nul ne sait ce qu'il est devenu. Est-il mort en mer? A-t-il refait sa vie au Brésil ou au Venezuela?

Le départ d'une «belle» au bord d'une crique: les forçats viennent de mettre à l'eau le canot sur lequel ils vont tenter la grande aventure.

Que surtout la barque n'aborde pas à Albina! Car le gouverneur, un ami du colonel Prevel, remet invariablement les évadés à la « Tentiaire ».

# FATS DIVERS



M. Crotez fit édifier un somptueux immeuble, 14, square de l'Alboni.

## Les nuits impudiques

maison, est aussi le régisseur de ces... amusements.

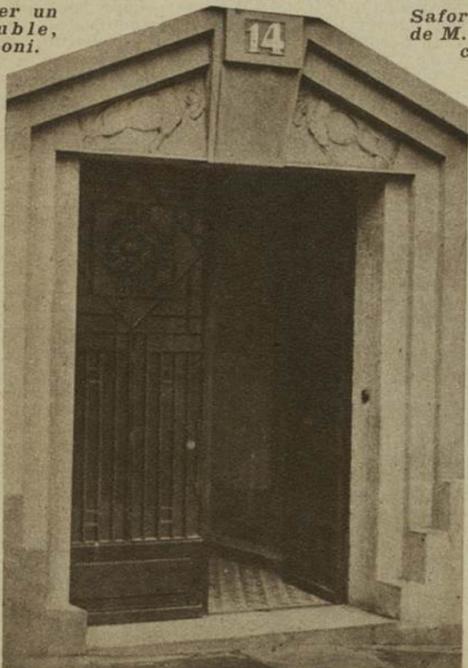
— Il n'a pas constitué l'impudeur en société anonyme ? Nous possédons, d'ailleurs, d'excellents renseignements...

— Ce ne sont pas les miens. Avez-vous oublié le scandale qui a défrayé la chronique parisienne ? C'est parfaitement le droit de ces dames et de ces messieurs de se promener dans le plus simple appareil ou la taille ceinte seulement de quelques oripeaux. Ils ont du goût pour



Saforcado, le secrétaire de M. Crotez, visitait les caves de l'immeuble.

Il n'y a que de beaux immeubles square de l'Alboni. Mais celui-ci est particulièrement somptueux. Il est vaste comme une caserne, compte six étages et, bien entendu, un concierge. Il est situé au numéro 14, un numéro bizarre, plus grand que ceux des maisons voisines et qui ferait inmanquablement penser à d'autres maisons d'aspect claustral, mais ouvertes, cependant, à tout venant, si le sérieux un peu pompeux du quartier et de l'immeuble ne dissipait vite cette impression.



Un numéro bizarre, ce 14, plus grand que ceux de toutes les maisons avoisinantes.

les poses plastiques ? A leur aise ! Mais, au moins, qu'ils ne m'empêchent pas de dormir. Comme eux, je paye mon loyer !...

J'adore l'indignation des femmes vertueuses et celle-là était assez jolie pour rester adorable, même sous l'empire d'une grande colère.

Coucou ! répétait-on dans la cour. Coucou !

— Les entendez-vous ? C'est insupportable ! Si, encore, ils ne s'égarèrent pas dans les caves !

— Ah ! ils vont aussi dans les caves ?

— Oui, mais c'est pour boire notre champagne, et manger les confitures du concierge.

— L'immeuble est composé d'appartements achetés par actions. Le 12 novembre dernier, six des propriétaires avaient la désagréable surprise de constater que leurs caves avaient été cambriolées. Les cadenas, les serrures avaient été fracturées et 400 bouteilles de vins fins avaient disparu. Du linge, des meubles, des objets de toilette purent être enlevés sans qu'on s'en aperçût. Il y avait, parmi les plaignants, les gens sérieux de la maison, M. Arnoux, Mlle Gaudy, la comtesse de Brémont. Une enquête fut ouverte et un inspecteur interrogea le concierge qui affirma que rien n'était sorti. Qui était le voleur ?... On cherchait, quand, ces jours derniers, on aperçut dans un appartement du sixième étage un divan et une étagère qui avaient été volés. On questionna le locataire. C'était un étudiant espagnol, Antonio Saforcado, un jeune homme de 20 ans, qui était le secrétaire de M. Crotez. La culpabilité du premier était certaine.

— Mais, dis-je, la bonne foi de M. Crotez est probable.

— Je veux bien. Mais je continue à ne pas dormir.

— Coucou, coucou ! roucoulaient des voix à demi étouffées par des éclats de rires...

G. R.



Six caves de la maison avaient été mises à sac. Presque tout ce qu'elles contenaient, bouteilles de vin, meubles, linge, objets de toilette, etc., fut volatilisé.

## PLACE AUX JEUNES !



Pour réussir dans la vie



## DÉFENDEZ VOS CHEVEUX

Avez-vous des pellicules ?

Vos cheveux tombent-ils ?

Blanchissent-ils prématurément ?

Sont-ils abîmés par les mauvais shampoings, les teintures et les ondulations ?

Ce n'est pas de l'emploi d'une lotion quelconque que vous pouvez attendre le succès. Seuls les

## SÉRUMS CAPILLAIRES

préparés spécialement pour les différentes maladies du cuir chevelu, vous donneront dans TOUS LES CAS satisfaction.

Nos Sérums et nos Shampoings ont depuis onze ans obtenu dans tous les pays un succès sans précédent. Adressez-vous en confiance au Médecin Spécialiste attaché au

## LABORATOIRE DES SÉRUMS CAPILLAIRES

Dépt 265 G - 15, rue de Téhéran, PARIS (VIII<sup>e</sup>)

qui examinera personnellement et gratuitement votre cas. Joindre les indications suivantes :

1<sup>o</sup> Nom et adresse. 2<sup>o</sup> Age et sexe. 3<sup>o</sup> Tous renseignements utiles. 4<sup>o</sup> Une mèche de cheveux (tombés de préférence).

Vous recevrez par retour du courrier, discrètement et sans engagement de votre part, l'indication du traitement à suivre.

SYDNEY REILLY ET P. REILLY

## LA VIE AVENTUREUSE DE SYDNEY REILLY

Les mystères du bolchevisme

Un volume . . . . . 12. »  
Édition sur alfa spécial . . . . . 18. »

ÉDITIONS DE LA NOUVELLE REVUE CRITIQUE

**PRIX FEMINA**

**VOL de NUIT**

roman par **SAINT-EXUPÉRY**

12 fr. Préface d'ANDRÉ GIDE

M<sup>me</sup> M.-L. Laurent Tailhade

## LES MÉMOIRES d'une DEMI-VIERGE

LIBRAIRIE ASTRA  
12, Rue de Chabrol, PARIS (10<sup>e</sup>)

PRIX: FR. 15

**PHONO à Crédit**

pour 20 frs par mois pendant 10 mois et 2 versements de 25 frs. Au comptant, 198 frs. Avec 10 morceaux au choix et une MALLETTTE en prime.

Autres modèles de luxe avec 30 et 40 morceaux et payables 34 et 43 frs par mois

**MAISON DE CONFIANCE**  
30 années d'existence

Etab<sup>l</sup> P. SOLEA 33, rue des Marais PARIS (X<sup>e</sup>)

Ouvert de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h.  
Samedi toute la journée, Dimanche de 10 h. à 12 h.  
Catalogues gratuits sur demande (joindre cette annonce)

**CHIENS DE TOUTES RACES**

de garde, DE POLICE, jeunes et adultes supérieurement dressés, CHIENS DE LUXE miniature, d'appartement, GRANDS DANNOIS, CHIENS DE CHASSE, d'arrêt et courants, TERRIERS de toutes races, etc., Toutes races, tous âges.

Vente avec faculté échange, garantie un an contre mortalité, expédition dans le monde entier.

SELECT KENNEL, à BERGHEM, BRUXELLES (Belgique) - Tél. 604-17



## PRIME AUX LECTEURS de " DÉTECTIVE "

Il est offert gratuitement

à tout lecteur un SUPERBE PORTRAIT ARTISTIQUE au fusain, mesurant 30 X 40, entièrement retouché et terminé à la main, d'une valeur de 75 francs.

Découpez ce Bon en y joignant la photographie qu'il vous plaira de faire reproduire, et envoyez le tout, sous enveloppe, directement au SERVICE DES GRANDS PORTRAITS ARTISTIQUES, avenue de Saint-Ouen, 140, PARIS (18<sup>e</sup>). Ce n'est qu'à la livraison et après entière satisfaction que vous aurez à verser la somme de 12 fr. 75, représentant tous frais de port, emballage et manutention du portrait. La photographie modèle est renvoyée intacte.

(Détec.)

**NOTRE CONCOURS**

Vous voulez obtenir gratuitement ce superbe Cadeau ? Pour faire apprécier l'excellence de notre fabrication, nous distribuons gratis, sous forme de Concours, 5000 écrins renfermant chacun 1 superbe MONTRE-BRACELET Dame, plaq. 6 Or, 18 carats, ainsi que 1 joli CHRONOMÈTRE pour Hommes, mouvement cylindres 3/4 platine

Ces merveilleux Cadeaux seront distribués franco, sans frais, parmi les bonnes réponses. Il suffit d'indiquer un proverbe en remplaçant les traits par des lettres. **Qui v- d-uc-m-nt v- l-gt--ps**

Notre Concours est entièrement gratuit. — Répondez en joignant une enveloppe portant votre adresse à la GRANDE MANUFACTURE, Rayon 13, Rue Malebranche, PARIS

# L'ALCHIMISTE DE ROQUEBRUNE

Nice (de notre correspondant particulier.)

Il fut, à Roquebrune, au quartier Carnolès, un petit coup de théâtre l'orsqu'on apprit que le savant de la villa « Mon Caprice » avait disparu.

Roquebrune, tournée vers la mer, baignée d'azur, frileusement adossée à la montagne, rêve tout haut comme les vieilles gens.

Le boulanger, l'épicier qui, le matin, font la tournée des « villas » — il y a deux ans ils vous auraient dit à quelle heure M. Poincaré se levait — tenaient M. Dunikowski pour un homme riche d'un lourd secret.

On n'ignorait pas qu'il possédait près de l'Usine à Gaz, au domaine Casagrande, un laboratoire où ronflaient des machines étranges et ceux qui, le soir, s'en étaient approchés, avaient vu le savant enveloppé de lueurs mauves et violettes : aigrettes et flammes silencieuses, rayons mystérieux, qui jaillissaient on ne savait d'où, traversaient des éprouvettes, des cornues, des ballons de verre et évoquaient un Faust moderne.

A la vérité, ce laboratoire, cube de maçonnerie blanche, au fond d'un jardin, n'appelait aucune sorcellerie. Il avait une enseigne commerciale : « Laboratoire électro-chimique pour les recherches scientifiques ». A la grille du jardin, une plaque de cuivre annonçait que « M. Z. de Dunikowski, professeur, ingénieur-chimiste », recevait de 10 heures à 12 heures.

Pour tous renseignements, on était prié de s'adresser « à M. A. Vial, rue des Casernes, maison Gauba ».

Seulement, peu à peu, le bruit avait couru que M. Dunikowski fabriquait de l'or.

Dans ce pays de légendes, où l'on trouve encore des oliviers

millénaires, le Polonais n'avait pas tardé à apparaître comme un alchimiste, alchimiste en smoking, que l'on rencontrait à la roulette à Monte-Carlo; et qui, derrière les vitraux de son laboratoire, préparait la transmutation des métaux.

Il a été enlevé par des bandits qui veulent lui arracher son secret ! répétait-on à Roquebrune.

Le cantonnier avait surpris une mystérieuse auto grise arrêtée, phares éteints, devant « Mon Caprice ».

Et un vieux pêcheur avait signalé un yacht sans nom, parti, à l'aube, vers l'Italie.

Pour la dernière fois, le mardi 2 décembre, on avait vu une fenêtre éclairée, villa « Mon Caprice ».

Qu'étaient devenus Mme Dunikowski, jeune et jolie Polonaise, et ses quatre enfants, dont le plus jeune n'a pas deux ans ?

Quelqu'un pouvait répondre : c'était M. Ameline, commissaire aux délégations judiciaires, qui, sur mandat du Parquet de la Seine, avait discrètement arrêté l'ingénieur polonais, sous l'inculpation d'escroquerie.

\*\*\*

Curieuse, la vie de l'ingénieur Dunikowski ! C'est à Monaco, en 1927, qu'on trouve sa trace, pour la première fois. Il arrivait de Lemberg (Pologne). Ayant fait la connaissance du docteur Oxner, sous-directeur du laboratoire du Musée Océanographique de Monaco, se recommandant de son père, le docteur Emile Dunikowski, professeur de minéralogie, il avait obtenu de faire dans la Principauté des expériences sur des rochers du littoral en utilisant les appareils du laboratoire.

Ces expériences n'apparurent point très convaincantes aux yeux du docteur Oxner qui pria Dunikowski d'aller continuer ses recherches ailleurs.

Cependant, pour le compte du Casino, le Polonais tenta de fabriquer, dans l'immeuble de l'ancienne poterie, des jetons inimitables, au moyen d'un métal extrait de certaines roches de la région.

C'est alors qu'il fit la connaissance du baron Wilhelm Charles Van Heutz et du professeur Meinster.

Dunikowski leur exposa son projet, appelé, depuis, « le grand secret ».

Le Polonais, continuant des recherches commencées par son père, très connu dans le monde scientifique, aurait inventé un procédé permettant d'isoler les sels minéraux existants; ce procédé permet d'obtenir dans des conditions de rapidité et d'économie considérables, à l'état pur, les métaux disséminés dans les terres métallifères. Ce procédé ne s'applique pas exclusivement à l'or; des expériences concluantes auraient porté également sur des sels de cuivre.

L'ingénieur se défendait d'avoir trouvé le

secret de la fabrication de l'or ou de la transformation des métaux, mais affirmait apporter une étonnante amélioration des procédés actuels de traitement des terres minéralisées.

Toutefois, afin de frapper les esprits, Dunikowski offrait de diriger ses expériences sur les métaux précieux.

Il faut croire qu'il avait mieux à offrir que de belles paroles car, pour permettre au Polonais de poursuivre ses recherches, le baron Van Heutz et le professeur Meinster fondèrent « la Société du Laboratoire électro-chimique pour les recherches scientifiques ».

Dans cette société anonyme, entrèrent, sur scène ou en coulisse, le comte Sobensky, ministre plénipotentiaire de Pologne à Madrid; la Banque Spitzer; M. Gordon Leyth, banquier londonien; la Société Finandus; M. Albert Kahn, importante personnalité du monde financier.

L'or, qu'il sorte des éprouvettes ou des mines, a toujours les mêmes marchands.

En mai 1930, à Londres, en présence de M. Gordon Leyth, de M. Orenco, représentant du banquier suisse Spitzer, et d'un expert chimiste anglais, M. Levy, Dunikowski réalisa 2 grammes d'or avec 20 kilos de terre.

Des sommes plus importantes furent avancées à M. Dunikowski — on parle d'un million — afin qu'il pût construire un appareil. Sa formule magique devait être déposée chez un notaire de Menton.

Plusieurs mois passèrent. Ses commanditaires s'impatientaient. Dunikowski répondit que son appareil n'était pas encore au point. Il refusa de retourner à Londres. On devait lui donner 10 % sur les bénéfices éventuels. Il demanda cinq millions. C'est alors que la Société Finandus se constitua partie civile et déposa une plainte en escroquerie qui provoqua l'arrestation du Polonais. L'enveloppe déposée chez le notaire fut saisie, ainsi que plusieurs appareils du laboratoire.

\*\*\*

Dunikowski est-il un filou, un illuminé ou n'est-il pas l'auteur d'une grande découverte ?

La Société Finandus a marqué, depuis l'arrestation, un singulier recul.

La découverte de Dunikowski, a-t-on déclaré au siège social, est très sérieuse. Il s'agit actuellement d'un litige d'ordre commercial. L'inventeur ne veut plus respecter les termes du contrat qui le lie à nous. Nous employons pour l'y contraindre les moyens de droit.

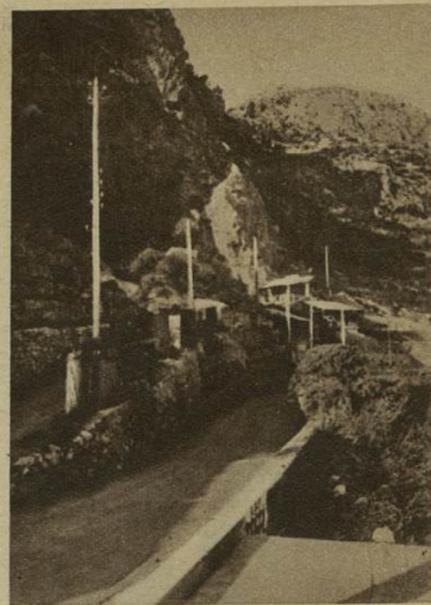
C'est un aveu dépouillé de tout artifice et, avouons-le, assez troublant.

M. Mathieu Giorgini, collaborateur technique de l'inventeur, ingénieur électricien, a déclaré aux personnalités après l'arrestation :

Si le procédé du professeur Dunikowski fait l'objet d'attentions aussi diverses, si l'on rencontre autour de son laboratoire tant de grands personnages, c'est qu'il est à même d'apporter une révolution formidable dans l'industrie de l'or.

« Dès 1930, à Londres, après une expérience convaincante, on a tenté d'arracher son secret à M. Dunikowski. Il préféra brûler son appareil.

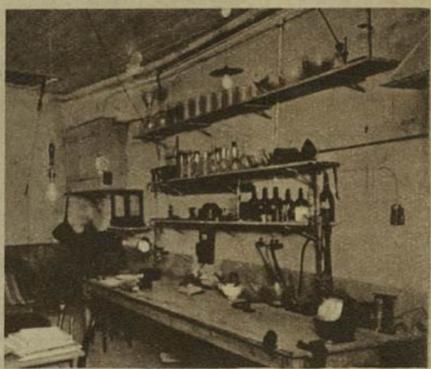
« Si le professeur est actuellement à la Santé, c'est



La carrière de « Bon Voyage » qui fournissait la terre chargée de sels minéraux au professeur Dunikowski.



Un vieux pêcheur avait signalé un yacht sans nom parti, à l'aube, vers l'Italie et qui pouvait avoir emporté l'alchimiste.



Dans le laboratoire, des éprouvettes, des cornues, des ballons de verre évoquaient l'attrail d'un Faust moderne.



Ci-dessus: l'enseigne commerciale de la firme dirigée par Dunikowski. (Ci-contre, à droite.)

Dans des machines étranges, jaillissaient des flammes mystérieuses.



parce qu'il a refusé de livrer son procédé, moyennant des sommes dérisoires et comparativement aux bénéfices colossaux que sa découverte permettra de réaliser.

Sur le procédé du Polonais, M. Giorgini donne les détails suivants :

« La terre traitée était extraite de la carrière du quartier Bon Voyage, à Menton. Cette terre n'a pas de propriété spéciale mais elle contient des sels minéraux.

« Elle est tout d'abord amenée sur des plateaux rotatifs, en cuivre, parcourus par un courant. En même temps, elle est exposée à l'effet de rayons ultra-violet, obtenus par des lampes à vapeur de mercure. Presque simultanément, des courants sont présentés par condensateurs au-dessus des plateaux de cuivre. Ces courants, alternatifs, statiques à haute et basse fréquence, sont obtenus par des transformateurs.

« Le secret de la fabrication consistait ensuite à faire parcourir par un courant spécial des tubes contenant la terre ainsi traitée.

« Puis, le résidu était porté dans des fours spéciaux, chauffés au mazout à une température de 1.200 à 1.400 degrés. Après un nettoyage à l'acide, on obtenait de petits lingots d'or, courants électriques, radio-activité, lavages au mercure, oxydations ayant eu pour but d'obtenir un vieillissement prématuré des terres traitées. »

On se demande si l'on ne se trouve pas en plein roman d'aventures.

Dunikowski eut des difficultés avec des fourreurs et des bijoutiers de Monaco.

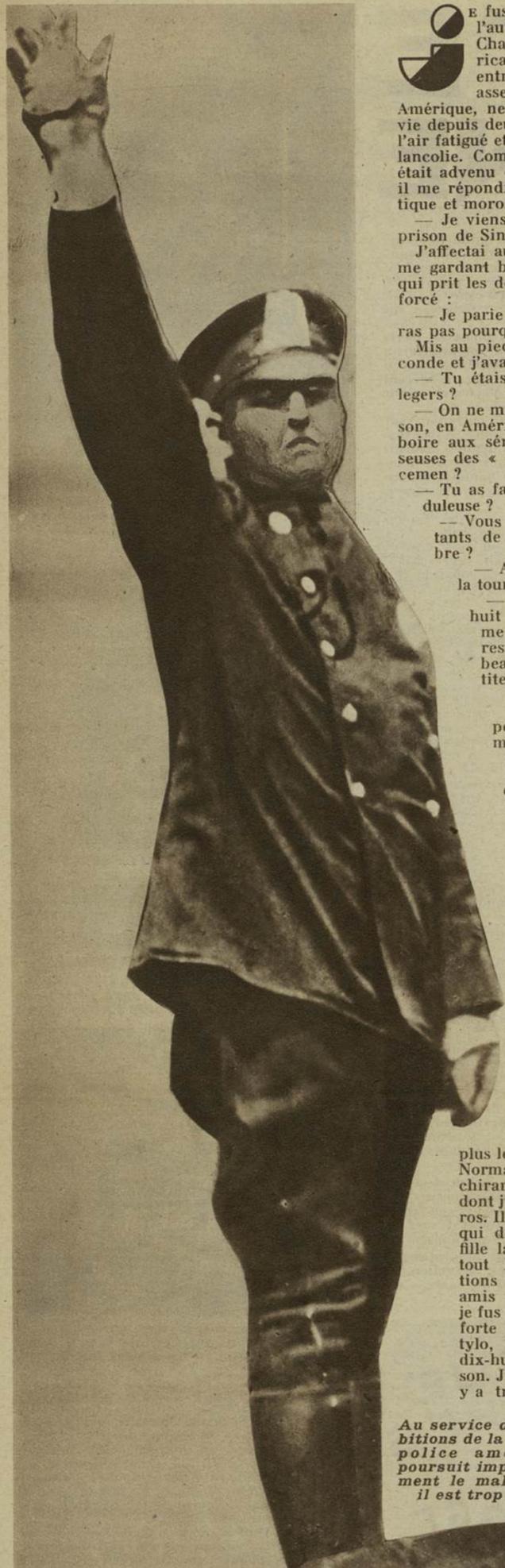
Mais il pouvait aimer la vie, le champagne et le jeu parce qu'il savait qu'il y avait de l'or au fond de ses cornues.

M. le juge d'instruction Ordonneau, chargé de suivre et d'instruire cette mystérieuse affaire, vient d'offrir à l'accusé de courir sa chance devant un jury aussi qualifié qu'éminent. Dunikowski va être amené incessamment à renouveler ses expériences dans le laboratoire de physico-chimie de la Sorbonne. Il opérera, nu comme un ver. Rien dans les mains, rien dans les poches. Trois des maîtres de la science contemporaine lui décerneront ensuite brevet de génie ou d'imposture!...

Alchimie hier, science aujourd'hui. On aimerait savoir où sont les dupes dans cette histoire étrange.

Pierre ROCHER.

# INTOLÉ



**J**e fus assez surpris de rencontrer l'autre jour, dans un bar, aux Champs-Élysées, un jeune Américain, Jimmy H., avec qui j'avais entretenu autrefois des relations assez suivies et qui, reparti en Amérique, ne m'avait plus donné signe de vie depuis deux ans. Je lui trouvai d'ailleurs l'air fatigué et il buvait son whisky avec mélancolie. Comme je lui demandais ce qu'il était advenu de lui pendant ce long temps, il me répondit sur un ton à la fois flegmatique et morose :

— Je viens de passer dix-huit mois à la prison de Sing-Sing.

J'affectai aussitôt un air apitoyé, mais en me gardant bien de l'interroger. Ce fut lui qui prit les devants, avec un sourire un peu forcé :

— Je parie une tournée que tu ne devineras pas pourquoi j'ai subi cette rigueur.

Mis au pied du mur, je réfléchis une seconde et j'avançai :

— Tu étais affilié à une bande de bootleggers ?

— On ne met jamais les bootleggers en prison, en Amérique. Qu'est-ce qui donnerait à boire aux sénateurs, aux juges, aux danseuses des « Zieg Fild Folies » et aux policemen ?

— Tu as fait alors une banqueroute frauduleuse ?

— Vous voulez donc que tous les habitants de Wall Street soient mis à l'ombre ?

— Alors, je ne sais pas. J'ai perdu la tournée.

— Eh bien ! voilà : j'ai fait dix-huit mois de prison pour être allé me promener pendant deux heures, un dimanche où il faisait beau, à Coney Island, avec une petite dactylographe.

— C'est cher. Raconte un peu.

— Oh ! c'est très simple ; une petite fille blonde travaillait avec moi dans un bureau d'agent de change ; un samedi, je m'aperçus qu'elle avait de jolis yeux et, comme je n'avais rien à faire le lendemain, je l'invitai pour l'après-midi. Ce fut charmant : nous montâmes sur des manèges, nous glissâmes dans des tobogans, je la bourrai de bonbons et, le soir, en la ramenant chez elle dans ma voiture, je l'embrassai un peu dans le cou. Le lendemain matin, j'étais convoqué chez le juge. Cette petite garce avait manigancé une affaire effroyable avec ses parents. Je soupçonne d'ailleurs cette intéressante famille de faire profession de ce petit jeu. Bref, le père et la mère de l'enfant trouvèrent un médecin pour affirmer qu'elle était vierge le samedi, qu'elle ne l'était plus le dimanche soir. Devant le juge, Norma raconta avec des sanglots déchirants une affolante scène de viol dont j'étais, bien entendu, le triste héros. Il défila à la barre quinze voisins qui déclarèrent que Norma était la fille la plus pure et la plus sage de tout le quartier. Mes protestations et les démarches de mes amis ne purent me sauver ; je fus condamné à payer une forte pénalité à la dactylo, sans préjudice des dix-huit mois de prison. J'en suis sorti, il y a trois semaines.

*Au service des prohibitions de la Vertu, la police américaine poursuit impitoyablement le mal... quand il est trop public.*

ruiné, mais surtout dégoûté à jamais des dactylos américaines, des juges américains et, en général, de l'hypocrisie américaine.

Jimmy m'intéressait prodigieusement ; je le poussai à la confidence, aux souvenirs et, de généralités en anecdotes, nous en eûmes pour toute la nuit.

— Les premiers Quakers anglais qui vinrent fonder les Etats-Unis apportaient toute l'hypocrisie puritaine, l'habitude de se saouler à mort, en tête-à-tête avec leurs valets de chambre ; de violer les servantes avant de les chasser ; de tolérer à leurs épouses quelques tendres distractions avec leurs pages, pourvu que cela restât dans la maison, que rien ne transpirât au dehors, que, quoi qu'il arrive, la dignité de la famille soit intacte, que le « cant » soit vierge. Leurs arrière-petit-fils n'ont pas varié. La civilisation américaine a pu faire des progrès étonnants, nous pouvons être des champions du monde de l'industrie, du sport, du cinéma, il reste, au fond de chacun de nous, l'âme étroite de notre aïeul le Quaker. La prohibition en est l'exemple le plus formidable, puisqu'elle n'est qu'une effarante usine de compromissions et de corruptions. Vous savez, on n'a jamais autant bu en Amérique que depuis la fameuse loi ! Autrefois, quand on pouvait boire à volonté du whisky et du gin authentiques, il y avait peut-être quelques pochards qui titubaient dans les rues le samedi soir. Il n'y avait pas les marins, affolés par l'alcool de bois, qui ouvrent leurs couteaux et éventrent dix passants. Il n'y avait pas ces sinistres orgies dans les caves où des gentlemen hébétés et des filles hystériques, dans des décors minables, boivent d'extraordinaires compositions chimiques. Il n'y avait pas d'ouvriers qui se réveillaient aveugles pour avoir bu du gin fabriqué, derrière le comptoir du barman, avec n'importe quoi. Il n'y avait pas cette souveraineté des dictateurs de l'alcool, les batailles rangées à coups de mitrailleuses en plein New-York entre les troupes des tzars du bootlegging. Il n'y avait pas ces scandales permanents, la police achetée, la justice déshonorée.

« Mais ce côté-là de l'intolérance hypocrite nous intéresse moins que l'autre.

« Il n'y a pas d'amour en Amérique, hors du mariage.

« La girl américaine est sage et pure. La femme américaine n'est pas adultère. Le neuvième commandement n'est jamais transgressé...

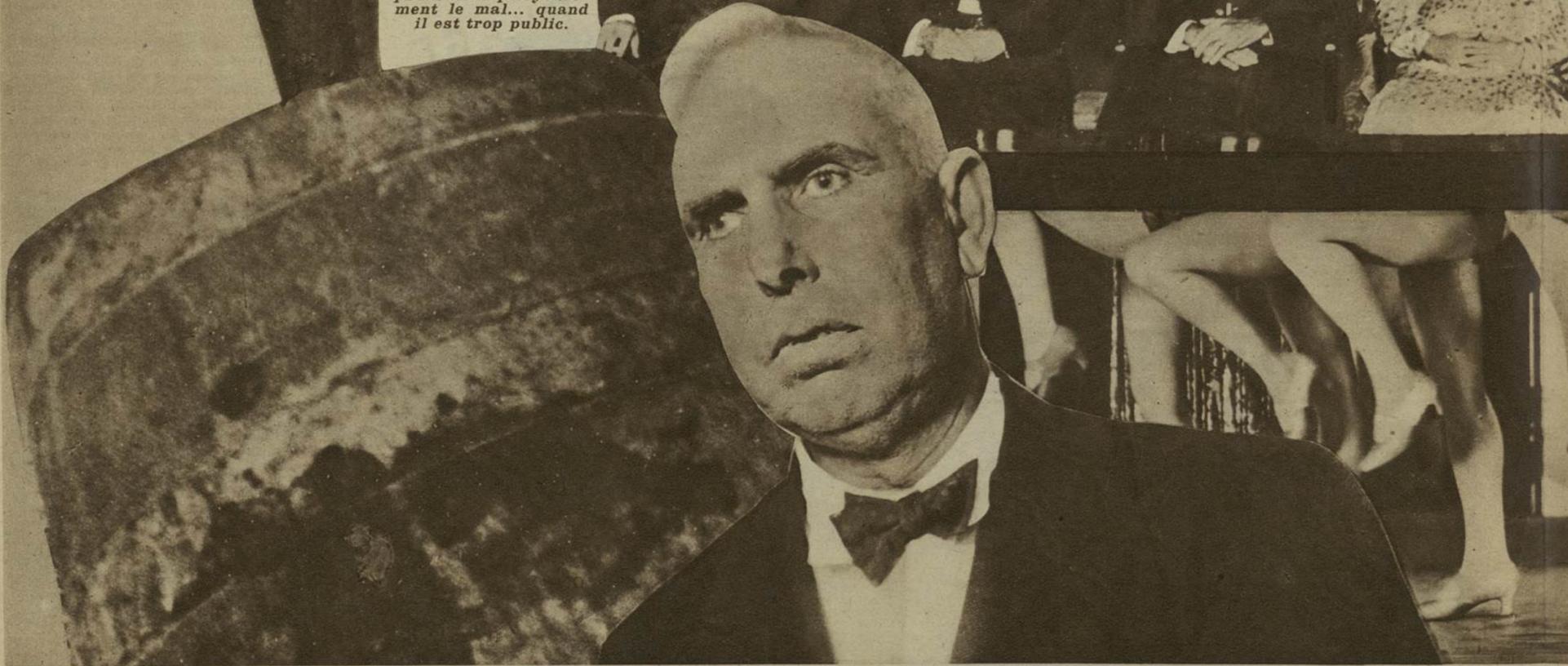
« Voilà ! Voilà ce que vous entendrez partout, répandu à profusion par les journaux, les sermons des pasteurs et les arrêts des cours de justice...

« En réalité, il en est du neuvième commandement comme de la loi sur l'alcool. On

fait l'amour en Amérique comme partout ailleurs et même plus qu'ailleurs, parce que les mariages sont peut-être moins bien ordonnés qu'ailleurs. On se marie trop jeune, souvent à contre-cœur, puisqu'on est toujours, non seulement moralement, mais par la force de la loi, obligé d'épouser celle qui se prétend compromise. En voulant protéger à tout prix contre la logique, contre la sincérité, contre l'instinct, la jeune fille américaine, la famille et la morale américaines, la loi est arrivée à instituer par force un régime déprimant de mensonges, d'hypocrisie. Elle tue lentement, et certainement, l'amour, l'affection, la confiance entre les deux sexes. A ce train-là, il ne restera bientôt plus entre les Américains et les Américaines que l'attrait sexuel brutal et les questions d'intérêt, férocelement disputées.

« Vous connaissez l'histoire de Théodore Dreiser. C'est le dernier scandale, celui dont on parle encore dans les speak-easies de luxe et au bar du « Ritz », à New-York. Dreiser est un des plus grands écrivains de notre pays et, à un certain point de vue, le plus grand. Il est assez socialisant. Il y a quelques jours, un syndicat d'ouvriers lui demanda d'aller faire une conférence dans une grande ville industrielle de l'Est où il y avait un mouvement gréviste. Le gouvernement ne voyait pas d'un très bon œil cette manifestation de Dreiser qui allait donner à la grève une fâcheuse publicité. Les policiers furent donc chargés de le suivre et de compromettre ses projets par tous les moyens. Dreiser arriva dans la ville et prit une chambre dans un grand hôtel. Il dina avec les organisateurs, fit sa conférence et rentra paisiblement se coucher. Les policiers, assez déçus, n'avaient pas encore trouvé moyen d'intervenir. Ils laissèrent Dreiser rentrer à l'hôtel et s'en furent passer la nuit de leur côté. Un d'entre eux, pourtant, avait été mis en surveillance dans le hall et attendait, en feignant de lire un journal. Au moment où Dreiser rentra, une femme, qui attendait depuis un moment dans le hall, se leva et le rejoignit. Ils se connaissaient manifestement fort bien et, sans autre congratulation, ils prirent ensemble l'ascenseur. Le policier attendit que le liftier fût descendu et l'interrogea. Il sut ainsi que le couple était tranquillement rentré dans la chambre de Dreiser. Le policier alla regarder le registre des entrées : Dreiser s'était inscrit seul. D'ailleurs, toute l'Amérique sait qu'il n'est pas marié. Si la femme inconnue passait toute la nuit dans la chambre de Dreiser, la police allait s'amuser. La loi interdit formellement, aux Etats-Unis, de passer la nuit dans une chambre en compagnie d'une femme avec laquelle on n'est pas passé devant le pasteur.

« Mais prouver que l'inconnue demeure-



# FRANCE

rait toute la nuit chez Dreiser n'était pas facile. Le policier monta jusqu'à l'étage, alla examiner la porte de la chambre soupçonnée et, en mettant machinalement la main dans sa poche, s'aperçut qu'il avait une dizaine de cure-dents. Cela lui donna une idée : il déposa les cure-dents debout, en équilibre, dans une rainure du parquet, tout le long de la porte. Il était évident que, si les cure-dents étaient encore en place le lendemain matin, c'est que la femme ne serait pas sortie de chez Dreiser de toute la nuit. A l'aube, le juge fut alerté ; on lui expliqua le cas. On se rendit en grande pompe devant la chambre de Dreiser. Les cure-dents étaient là, debout. L'écrivain avait bien passé toute la nuit avec une femme qui n'était pas son épouse. Il avait bien enfreint le neuvième commandement.

« Ce fut un beau tapage. Les reporters en quête de scandale s'en donnèrent à cœur-joie sur des colonnes entières. Du coup, on ne parla plus de la grève. Dreiser d'un côté, son amie de l'autre, furent assaillis d'interviews, photographiés sur tous les angles, reconduits à New-York sous escorte, interrogés par la police. L'affaire n'est pas finie. Dreiser a tout de même des amis assez puissants pour pouvoir espérer se tirer de sa mésaventure au meilleur compte. Mais, s'il évite la prison, il n'échappera certainement pas à une lourde amende.

« Il y a bien entendu, en Amérique, des milliers de gens, des centaines de milliers de gens qui passent ensemble chaque nuit, et sans être mariés. Mais il y a des arrangements avec tout. Ce n'est qu'une affaire de pourboire et la police ferme les yeux. Finalement, ce qui est interdit n'est pas d'enfreindre le neuvième commandement, c'est d'être assez maladroit pour se faire prendre.

« Un autre cas sensationnel de l'intolérance américaine, c'est l'histoire de la promesse de mariage. Le moindre flirt avec une jeune fille peut dégénérer en catastrophe pour peu que la girl ait l'instinct belliqueux. Elle n'a qu'à déposer une plainte contre vous, en rupture de promesse de mariage, et elle obtient assez facilement d'énormes dommages-intérêts. Vous êtes bien heureux encore si vous ne tombez pas sur un juge agressif qui vous envoie, comme ce fut mon cas, pour quelques mois en prison. Et il n'y a à peu près rien à faire pour échapper à l'aventure, malgré toutes les précautions. Même si la jeune fille n'a jamais reçu des lettres tendres de vous, il se trouvera bien que vous lui avez téléphoné une fois, et, cette fois-là, il y aura eu sur la ligne, à l'autre récepteur, un frère ou un policier. Ou bien quelqu'un vous aura vu vous promener par la campagne dans la même automobile. Si vous ne lui avez jamais téléphoné ou écrit, si personne ne vous a jamais vus ensemble, elle

trouvera encore dix témoins respectables pour affirmer qu'elle passait, de notoriété publique, pour votre fiancée. D'ailleurs, la parole de la girl prévaut toujours sur la vôtre.

« Il y a, en Amérique, un boxeur mulâtre, Elegio Sardinias, plus connu sous le nom de « Kid Chocolate », et qui est un fameux bantam. Il a été champion du monde ; il le sera demain encore, selon le jeu et la fantaisie des organisateurs. Voilà seulement quelques semaines, il fit la connaissance d'une jeune Américaine, l'emmena quelquefois au cinéma, puis, comme son entraînement réclamait des soins assidus, il cessa de la voir. Kid Chocolate gagne beaucoup d'argent et, quoique Cubain et coloré, ferait un excellent mari pour une petite dactylo à vingt dollars par semaine. La flappers alla trouver le juge et déposa une plainte contre le boxeur, en rupture de promesse de mariage. L'affaire suivit son cours et il fut bientôt évident que Kid Chocolate serait condamné. Le 2 décembre, il participait à une grande réunion à Maddison Square Garden, où il devait rencontrer le boxeur Maxie Leiner. Au moment où il arrivait au stade, les policiers l'entourèrent et prétendirent le conduire, sur le champ, en prison. C'était une catastrophe pour tout le monde. Les organisateurs, les managers firent des efforts désespérés pour fléchir le juge, offrirent des cautions formidables, alertèrent tous leurs amis politiques. Finalement, le juge fédéral donna un sursis d'une heure à Kid Chocolate pour disputer son combat.

« On devine dans quel état d'esprit le petit boxeur monta sur le ring. Il se battit pourtant vaillamment mais, au repos, entre chaque reprise, on le voyait pleurer de rage. Il gagna pourtant par knock-out, et, quand on eut ramené dans son coin Maxie Leiner inerte, la salle fit une ovation formidable au mulâtre. Mais la faveur de la foule est une chose et la loi en est une autre. Quand Chocolate, rhabillé, sortit de sa cabine, entouré de ses amis qui portaient des fleurs, deux policiers qui l'attendaient vinrent le prendre chacun par un bras et l'emmenèrent. Depuis, le boxeur est en prison et les efforts de ses amis et de ses avocats ne peuvent l'en faire sortir. Le juge refuse même de le mettre en liberté provisoire sous caution. Il est vrai que la couleur de la peau du noir entre pour beaucoup dans la colère qu'il inspire au juge. Mais ceci est une autre histoire...

« Je connais plus fort, plus monstrueux, peut-être ; une chose invraisemblable et pourtant vraie qui s'est passée à New-Orléans, il y a quatre ans, et que, d'ailleurs, un reporter français a déjà racontée en la déformant un peu.

« Un petit employé de banque, garçon

travailleur et honnête, vivait avec sa mère, veuve, et la faisait vivre. Il n'avait pas d'ami, sortait très peu. Un jour, il alla au cinéma, seul, dans l'unique intention d'aller admirer les sourires de Gloria Swanson, sa star préférée. L'ouvreuse lui donna une place, à côté d'une jeune fille également seule, et même pas jolie. Edwars N... ne la regarda pas et demanda tout son plaisir au film. Au milieu de la séance, la flappers, du genou, lui toucha le genou, puis lui frôla la main avec sa main. Il retira machinalement son genou et sa main. Alors, la girl se leva et se mit à pousser des cris épouvantables. On alluma ; les contrôleurs se précipitèrent. Et la jeune fille de crier au satyre, en montrant son bas déchiré, sa robe froissée, et en désignant son voisin stupéfait. La foule prit parti contre le jeune homme qui ne put pas placer un mot et aurait été proprement lynché sans l'arrivée de la police. Assez malmené, il fut conduit au police-office et jeté en cellule. Dès le lendemain, aux audiences des flagrants délits, il était jugé. Le père de la jeune fille était un membre important d'un syndicat ; elle avait une vague tante, dame patronesse dans une société de morale. Tous les voisins du cinéma, dans une sorte d'auto-suggestion collective vinrent dire qu'ils avaient vu Edwars tenter de violer la jeune fille. Il put à peine parler et fut condamné à cinq ans de prison.

« Quand il en sortit, il était usé, aigri. Il n'avait jamais eu beaucoup d'énergie ; il ne lui restait même plus de courage. Sa mère était morte de chagrin, de misère. Sa fiche de condamnation le suivait partout. Il ne trouva pas de travail. Il finit par s'embaucher dans une plantation, parmi les noirs. Sa tâche était rude ; il était au dernier rang des ouvriers, mais là, au moins, personne ne le connaissait ; il était tranquille. Six mois se passèrent. Un jour, son patron eut besoin de voir ses papiers pour je ne sais quelle vérification de carte de travail. Il sut ainsi la condamnation et le motif. Désormais, ce fut fini ; on le chassa. Il réussit à se faire admettre pour de basses besognes dans une autre plantation, mais sa réputation l'avait suivi. On lui interdisait de sortir du cercle étroit où il travaillait, de se montrer. Il faisait figure de monstre, d'être dangereux. Un jour où, par hasard, les deux petites filles du planteur le rencontrèrent dans le jardin, elles s'enfuirent en poussant des cris de frayeur. Une heure après, Edwars, rossé de coups de bâton par les valets, était de nouveau jeté à la porte. Il erra trois jours parmi les plantations. On lui refusait même du pain. On finit par le traquer comme un bandit. Au bout de quinze jours, deux paysans exaltés le pendirent à un arbre. La police ne les inquiéta même pas. Encore n'est-il pas sûr qu'ils ne reçurent pas les félicitations du shérif !

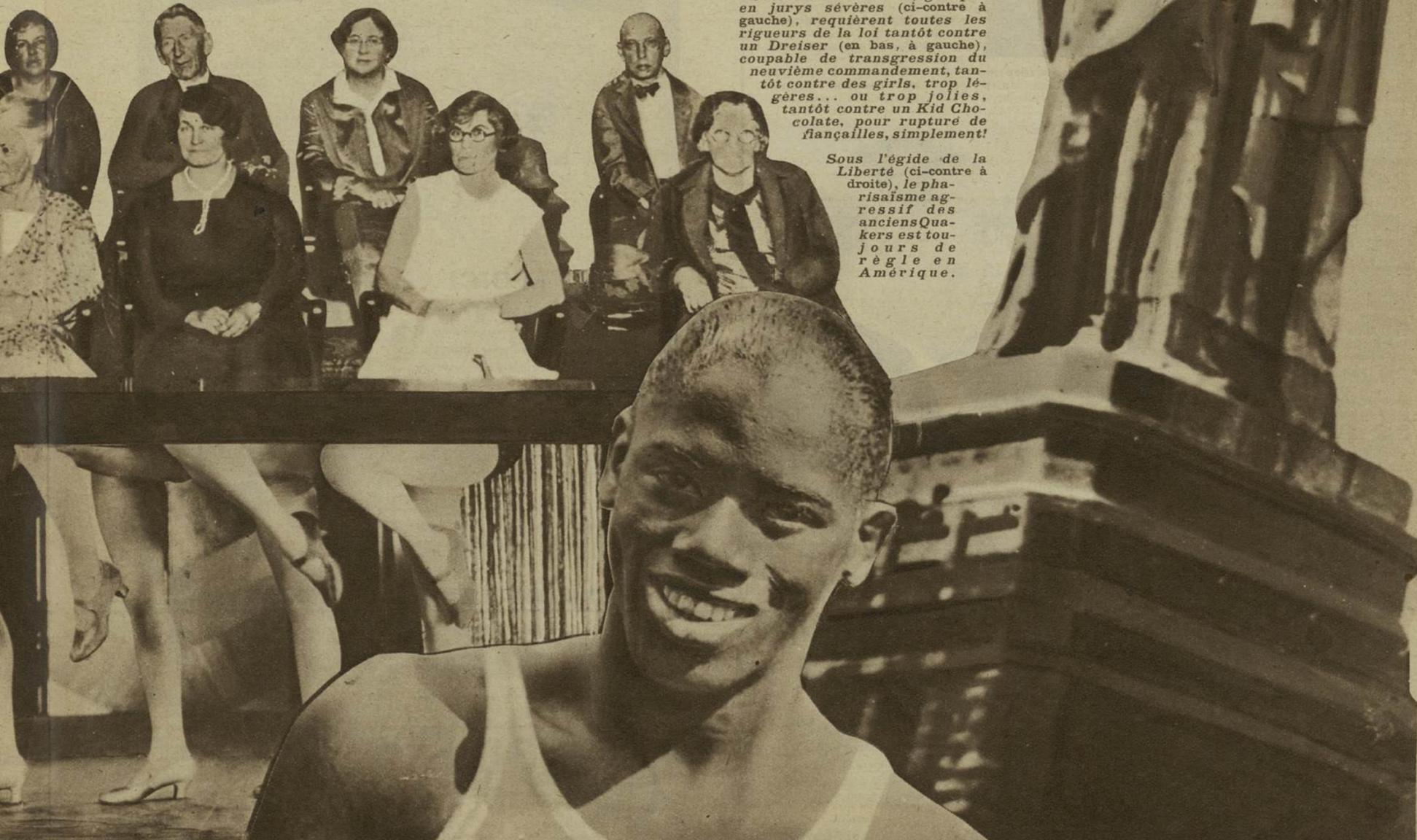
« Voilà où mène l'intolérance au pays de la morale exaspérée, dans l'enfer de la Vertu... »

(A suivre.)

Paul BRINGUIER.

**Hommes et femmes, membres des « Sociétés de Morale », groupés en jurys sévères (ci-contre à gauche), requièrent toutes les rigueurs de la loi tantôt contre un Dreiser (en bas, à gauche), coupable de transgression du neuvième commandement, tantôt contre des girls, trop légères... ou trop jolies, tantôt contre un Kid Chocolate, pour rupture de fiançailles, simplement!**

**Sous l'égide de la Liberté (ci-contre à droite), le pharisaïsme agressif des anciens Quakers est toujours de règle en Amérique.**



# DIVERS FAITS

## Mouvault et ses complices

N crut bien, cette semaine, que l'affaire Mouvault allait prendre une tournure nouvelle. Que ne disait-on pas ! Certaines complications ignorées jusqu'alors allaient être dénoncées. Le drame, croyait-on, avait d'autres mobiles que la jalousie. L'infortuné Brunet avait été supprimé, non pas parce que Mouvault le supposait être l'amant de sa femme, mais parce qu'il était le dépositaire d'un secret ou parce qu'il avait été le témoin d'un crime que le gardien d'usine avait d'impérieuses raisons de laisser dans l'ombre.

En somme, laissait-on entendre, il ne s'agit pas du crime d'un mari exaspéré et d'un père malheureux, mais d'un règlement de compte entre deux bandes...

Martin, appréhendé, confirma ces déclarations :

— C'est vrai, dit-il. C'est même moi qui suis allé acheter deux piles électriques pour compléter à l'éclairage de l'auto en mauvais état. J'ai acheté également deux bidons d'essence que nous avons versés dans le réservoir de la voiture. Mouvault m'avait donné trente francs pour ces achats. Et ce fut le chargement du « colis » dans la voiture, le départ...

Ainsi, c'est aidé de deux complices que Mouvault avait, par cette nuit tragique du 15 octobre, transporté le corps entouré de grillage du malheureux typographe jusqu'aux rives obscures de la Seine...

Il restait cependant à confronter les trois hommes. A savoir si



Fernand Martin, monteur électricien de son métier, convoqua le taxi funèbre.

rien... je ne l'en veux pas... tu es un bon petit gars...

— Mais enfin, s'écria le bon M. Gloria, je vous avais demandé de me dire toute la vérité... Vous ne m'avez pas parlé de Martin...

— C'est vrai, répondit Mouvault; comme je ne vous aurais jamais parlé de Plisset, s'il n'avait été déjà arrêté... Toute la vérité, je vous l'ai dite en ce qui me concerne... Pourquoi dénoncer ceux que j'ai mêlés à cette triste histoire?... Ce n'est pas mon rôle...

Etrange Mouvault!... Comme si l'horreur de son crime ne l'accablait pas assez, il veut tout prendre sur lui, assumer toute la charge.

— Eux, dit-il, ils n'y sont pour rien.

Et comme Plisset reconnaît qu'il a lui-même, un soir de bombe, tracé du doigt, sur le panneau poussiéreux de l'auto tragique, « la tête de mort et les tibias », Mouvault, généreux, propose :

— Si ça doit le charger, mettez-le à mon compte...

— Pourquoi? dit le juge; vous en avez assez comme cela.

Ainsi, plus elle s'éclaircit, plus s'avère déconcertante la curieuse figure du gardien d'usine.

Il n'est pas douteux — il l'a avoué depuis — qu'il raconta son crime à de nombreux amis...

— Je pourrais vous citer, a-t-il dit à son avocat, plus de vingt personnes à qui j'ai avoué avoir tué Brunet, tant je ne pouvais m'empêcher de me soulager de ce poids affreux.

Il n'est pas douteux aussi qu'il crut bien cependant jusqu'au bout d'échapper à la justice. Tout



Assisté de M. Garçon, Mouvault attend d'être confronté avec ses « amis ».

Car Brunet, lui aussi, avait une bande, une bande mystérieuse qui, dans l'ombre, attendait l'heure de venger son chef...

On devine l'affolement de M. Gloria, l'excellent juge à qui incombe le soin d'instruire cette affaire retentissante, où abondent déjà tant de détails atroces et tant de faits déconcertants. M. Gloria, fier et inquiet à la fois de voir peser sur ses épaules la lourde responsabilité d'éclaircir, dans ses moindres replis, l'enchaînement rigoureux du drame.

En fait, le seul coup de théâtre de la semaine fut la découverte d'un nouveau complice, d'un nouveau convoyeur du taxi funèbre : Fernand Martin, monteur-électricien de son métier, et camarade d'enfance de Mouvault.

C'est à Plisset, sur l'instigation de ses défenseurs vigilants, M. Thacon et Yves Charpentier, que l'on devait encore de connaître le coin de vérité encore caché : Mouvault et lui étaient au restaurant, à Puteaux. Brunet venait d'être étranglé. Ils étaient silencieux. C'est alors que Martin entra. Mouvault l'interpella et, au bout d'un instant, lui confia brusquement :

Je viens de tuer Brunet !...

Martin prit le café avec eux. Mouvault l'emmena avec lui dans sa chambre. Et c'est lui, Martin, qui alla chercher les briques, dans la cour, et qui, à Herblay, les passa à Mouvault, qui les attacha au grillage. Martin est resté sur la berge, gardant l'auto, pendant que Mouvault et Plisset montaient sur le bachot pour aller jeter le corps dans la Seine...

Et Plisset ajouta :

Je crois que Mouvault a pris Martin avec nous, parce qu'il voyait que j'étais pâle et que je tremblais comme une feuille. Il voulait quelqu'un en cas de malheur ou de « coup dur ».



M. Auby, le propriétaire de l'auto dérobée dans la cour par Mouvault.



M. Thacon, défenseur de Plisset, et son client, dans un couloir du Palais, quelques minutes avant qu'ils ne soient introduits dans le cabinet de M. Gloria.

l'étranglement de Brunet n'avait pas été prémédité, préparé par Mouvault et ses complices, quelles raisons avait eues Mouvault de prendre sur lui l'entière responsabilité du drame, quel lien secret unissait les deux hommes au gardien d'usine au point de leur faire accepter, sans protester, de participer au funèbre transport...

En tout cas, ce n'était pas sans appréhension que l'on attendait cette première prise de contact entre Mouvault et ses complices, surtout entre Mouvault et Plisset, le dénonciateur.

Eh bien, tout se passa le mieux du monde : c'est Mouvault qui, tout de suite, mit les choses au point, quand, dans le couloir du Palais, il rencontra « son ami ».

On m'a dit que tu avais peur de moi, dit-il; ne crains

l'indique; ses précautions, sa résistance à l'interrogatoire de la police.

— Brunet? disait-il. Je ne sais pas où il est, mais vous ne le retrouverez pas. J'ai mis quatre-vingt-trois jours pour retrouver ma femme. Vous en mettez bien plus pour retrouver Brunet.

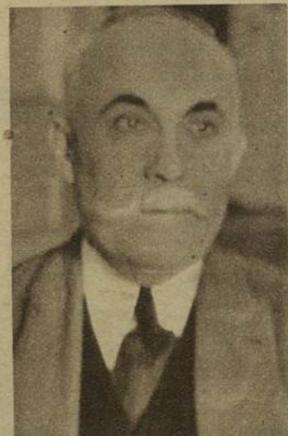
Puis, contraint d'avouer, on eût pensé cependant qu'il s'empresserait, pour alléger ses charges, de dénoncer, d'accabler ses complices :

C'est moi qui ai tout fait, dit-il. J'ai serré trop fort. Je m'en suis aperçu trop tard.

Et comme, à la sortie du cabinet du juge, les photographes le guettaient, la lampe à magnésium prête à exploser :

— Je vous en prie, dit-il, je ne suis pas un artiste de cinéma.

M. M.



M. Gloria, l'excellent juge à qui incombe le soin d'instruire cette affaire.

Lisez...

LES DOCUMENTS DU SIÈCLE

9<sup>fr</sup>

K. Manikovsky et N. Chalachow

*L'Amour Soviétique*



NOUVELLE LIBRAIRIE FRANÇAISE

9, RUE DUPUYTREN

LE BONHEUR... POUR VOUS!



Depuis 4000 ans les Sages de la Chine enseignent que

**FOU-YU**  
CE BIJOU TALISMAN DE JADE

attire le bonheur sur ceux qui le portent

Pendentif ou Pince  
50 fr Argent 65 fr  
125 fr Or 150 fr

Ch. OUDIN Joaillier  
17, AV. DE L'OPÉRA, PARIS

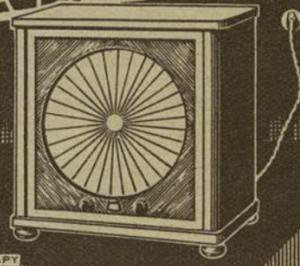
IMPORTATION DIRECTE NOTICE FRANCO SUR DEMANDE

LE POSTE-SECTEUR IDÉAL "EB 100"

RÉCEPTEUR A 3 ÉTAGES COMBINÉ AVEC DIFFUSEUR, FONCTIONNANT SUR LE COURANT ALTERNATIF, EN ÉBÉNISTERIE LUXE  
PRIX : 1.650 frs (complet prêt à fonctionner)

19, rue Frédéric-Lemaître PARIS (20<sup>e</sup>) Tél. Mémil. 78-52  
Catalogue franco-Demandez une audition à votre fournisseur ou chez :

**LOEWE RADIO**



ANTHEOR PLAGE (Côte d'Azur). Il reste à vendre et Saint-Raphaël, dans un des plus beaux sites du monde quelques lots de terrain à bâtir. Climat idéal. Eau, élect. rare, poste, téléph. sur place. Prix : de 10 à 50 francs le mètre. Facilités de paiement. Notice et renseign. sur place ou à : M. RAYMOND, architecte, 29, Boulevard Diderot, PARIS (Diderot 39-01).

VENTE RÉCLAME

MONTRE à chaîne, ou bracelet de précision, pour homme et dame, remontoir marchant 36 heures. Mécanisme à choix. Garantie 6 ans sur bulletin spécial. Env. cont. remboursé.  
Fabrique L.D. ERVICT, Rue Amélot, Paris

AUX AMIS DES DISQUES

LES NOUVELLES AIGUILLES "PORC EPIC" remplacent toutes les aiguilles de piano et pick up sans en avoir les inconvénients. Peuvent jouer cent fois avec pureté inconnue à ce jour et cela sans jamais endommager votre disque. Envoi d'une pochette 12 fr. franco contre mandat ou timbre-poste à la SOCIÉTÉ BURMESE, 58, boulevard de Strasbourg, Téléph. Botzaris 36-84 et chez tous les marchands de musique. Echantillon contre mandat de deux francs.

# BERGER

APÉRITIF ANISÉ

MIDI - 7 HEURES - "L'HEURE DU BERGER"

OUI...

Pour que vos enfants gardent toujours de beaux cheveux.

Pour éviter que les vôtres se décolorent, car blanchir c'est vieillir.

Pour éviter la chute des cheveux, entraînant une calvitie prématurée.

Pour que vos cheveux repoussent abondants et soyeux.



VOICI...

La merveilleuse Lotion capillaire donnera aux crânes les plus dénudés une chevelure aussi luxuriante que soyeuse.

LES RÉSULTATS DE CAPILLOR SONT IMMÉDIATS

LE FLACON... 17 fr.  
LE TRIPLE FLACON. 45 fr.

DÉPOT :

55, rue du Faub. Montmartre PARIS

**CAPILLOR**

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES MAISONS

CONCOURS MARS-AVRIL 1932  
Secrétaire près les Commissariats de  
**POLICE à PARIS**

Las de diplôme exigé. Age : 21 à 30 ans. Accessibilité au grade de Commissaire. Ecrire : l'Ecole Spéciale d'Administration, 4, rue Férou, 4, Paris (6<sup>e</sup>)

SEUL ET SANS ARMES

Vous serez invincible, si vous pratiquez le Jiu-Jitsu. Méthode secrète de lutte et de défense. La plus terrible des armes qui soient au monde. J'envoie ma brochure les "Secrets du Jiu-Jitsu" contre 2 fr. en timbres. V. Berchtold, Rue Marguerite, 22, Lyon-Villeurbanne.



5.000 PHONOS GRATIS

distribués aux lecteurs ayant trouvé la solution et se conformant à nos conditions. Remplissez les tirets par des lettres, de façon à obtenir 3 mois d'année. Et en renvoyant une lettre à chacun de ces mois vous obtenez un 4<sup>e</sup> mois. Lequel ? Découpez ce bon et adressez-le directement à Phonos ANGELUS, 22, rue des Frères-Peignot, Paris (15<sup>e</sup>).

Joindre une enveloppe timbrée à 0,50 portant votre adresse

M - - - S  
A - - - T  
J - - - N

# VILLA DE LA NÉVROSE

Deauville (de notre envoyé spécial.)

**D**EAUVILLE et Trouville sont maintenant sans faste. Sous la brume d'automne, la vie s'y montre toute simple, presque nue. Et quand un événement dramatique vient troubler l'uniformité des jours, nul ne le couvre plus d'un masque...

Je me suis fait conduire à la villa de la névrose. Villerville est à quelques dix kilomètres de Deauville. L'indigène qui m'accompagnait était assez fier de son histoire pour que je n'eusse pas à le prier de me la redire. Il me précisa l'apparence et les mœurs des deux victimes qu'il avait souvent rencontrées. Mme Wanatabé avait atteint la soixantaine ; c'était une sexagénaire corpulente, mais non sans charmes, à la chevelure touffue, aux yeux vifs. Très élégante, avec un rien d'afféterie, elle pouvait jouer les grandes dames. Sa fille d'un premier lit, Marthe Burton, bien qu'agréable à voir, n'avait pas hérité de toute sa race. On ne savait que peu de choses du passé des deux femmes, sinon que Mme Wanatabé avait épousé, après la guerre, un Japonais riche, M. Wanatabé. Il était mort, peu après leur mariage, la laissant dans l'aisance. On savait aussi que Marthe Burton, la fille de Mme Wanatabé, s'exerçait à dessiner et peindre, non des paysages marins comme la plupart des peintres de la côte, mais des personnages et des scènes mystiques où, souvent, se voyait le Christ...

Elles avaient loué, route de Montsaint, à Villerville, il y a sept ans, la villa du « Bout-en-Haut » et paraissaient devoir y rester toujours. Le « Bout-en-Haut » est composé de deux habitations distinctes, groupées dans un petit jardin. Il y a la maison d'habitation et un petit chalet en planches, sans étage, qui constitue une chambre de repos et de plaisance. De là, on domine le panorama de la vallée de la Seine, jusqu'au Havre, et c'est magnifique...

On découvrit qu'elles s'entouraient d'un mystère et il y eut une progression dans l'accroissement de la surprise qu'il provoqua. Pendant les premières années, Mme Wanatabé et sa fille se contentaient de venir passer quelques mois au « Bout-en-Haut », et leur isolement, bien que singulier, put s'expliquer par leur goût du repos. Si du moins elles ne recevaient personne, elles se montraient parées de robes très « chic », on leur voyait de beaux bijoux. L'auto qu'elles conduisaient elles-mêmes ne stationnait jamais longuement à Deauville et à Trouville, mais on savait qu'elles faisaient de longues courses dans la campagne normande, jusqu'aux forêts. Leur sauvagerie inquiéta davantage lorsque, il y a deux ans environ, elles s'installèrent tout à fait dans le pays, y passant l'hiver et le printemps, puis l'été et l'automne suivants. On remarqua qu'elles changeaient complètement de vie et prenaient des habitudes surprenantes. Leur automobile quitta Villerville pour n'y plus réapparaître. Elles se montraient sans bijoux sinon sans fard. Elles faisaient elles-mêmes leur ménage, quoique elles se fussent autrefois montrées généreuses hors de propos. Elles se cloîtraient presque complètement, ne s'absentant presque plus, se faisant apporter leurs provisions sur leur porte. n'admettant jamais chez elles leurs commissionnaires, ne permettant même pas à leur propriétaire de jeter chez elles un regard indiscret. En deux ans, une seule femme pénétra dans leur maison, leur sœur, qui habite en Belgique. Personne autre ne fut admis au « Bout

en-Haut ». Mme Wanatabé et sa fille entendaient demeurer secrètes...

On en chercha la cause. Une paysanne, un jour qu'elle attendait devant la porte entrebâillée, respira une odeur d'éther puis d'autres odeurs plus subtiles, plus obsédantes, plus énervantes. Le « Bout-en-Haut » acquit dès ce jour le nom qui, souhaitons-le, ne lui restera pas, de villa de la névrose ! Une autre paysanne, plus indiscrete encore, aperçut sur les murs des décorations symboliques, des « nus ». On s'étonna de ce que les deux femmes, que l'on croyait pieuses, eussent ainsi paré leur retraite. Une confidence que la fille de Mme Wanatabé avait faite, à la propriétaire du « Bout-en-Haut », Mme B..., mit le feu aux poudres.

— N'entrez pas chez nous, avait dit Marthe. Cela vaut mieux. Même s'il m'arrivait de crier, n'accourez pas. Maman me bat. C'est par habitude et cela me plaît, car c'est moi qui la provoque...

On considéra dès lors les deux femmes comme des démoniaques. Seule, la propriétaire du « Bout-en-Haut », Mme B..., fit, par intérêt, contre fortune bon cœur. Mais on ne ment pas complètement à ses sentiments, et les relations des deux femmes bien que courtoises demeurèrent tendues. Aussi quand, il y a un mois, Mme Wanatabé vint lui proposer de lui vendre une partie de ses meubles, Mme B... refusa-t-elle.

— C'est bien, murmura Mme Wanatabé. Nous allons partir, dans ce cas, pour un long voyage...

■ ■ ■

J'ai pu reconstituer, grâce à une connaissance approfondie de l'enquête, ce qu'avait été le hara-kiri des deux névrosées et le drame de leur vengeance. Voici. Le 15 novembre, Marthe décide sa mère à mourir ; elles n'ont pas de ressources ; l'habitude du rêve leur enlève la possibilité des solutions courageuses et d'ailleurs la vie les fatigue. Mais une pensée les tourmente. A qui donc vont revenir les

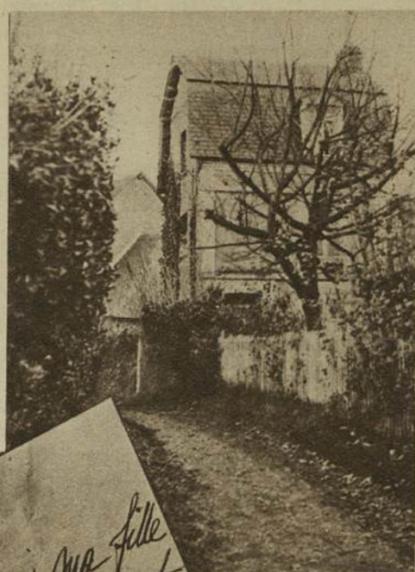
rare objets dont elles disposent encore ? Elles sont seules au monde. Elles doivent leur loyer. Leur propriétaire va-t-elle hériter de tout, elle qui les a pressées de payer, elle qu'elles accusent d'avoir troublé leur solitude, elle qui, croient-elles, sera contente de leur disparition...

Le 16 novembre, les deux névrosées se mettent à l'ouvrage. Elles ont planté une haie d'arbustes contre les grilles du jardin pour n'être pas vues des passants ; elles les scient à la base, les laissant debout ; du moins les arbres mourront-ils aussi. Elles saccagent les murs du chalet ; il ne restera rien du soin qu'elles ont mis à le décorer. Puis elles barrent la porte du jardin, la cadenassent, s'enferment chez elles et commencent la deuxième partie de l'ouvrage.

Il y a, au rez-de-chaussée, une cuisine et une salle à manger ; il s'agit d'en interdire l'entrée quand le feu montera de la maison, après leur mort, et donnera l'alarme. Car elles ont décidé de se tuer, mais aussi de faire brûler ensuite et elles redoutent qu'on les retire du brasier alors qu'elles ne seront pas encore mortes. Elles arrachent la porte d'un large placard normand, la clouent sur la porte de la cuisine, et renforcent cet état par des traverses. Elles barricadent solidement la fenêtre et prennent le soin de consolider la fermeture, en la complétant par un grillage solide.

La lettre adressée au maire de Villerville, le testament des deux femmes furieuses.

*Je vous prie de m'adresser le maire de Villerville, car j'ai besoin de son aide pour régler les affaires de ma mère et de moi-même. Je vous prie de m'adresser le maire de Villerville, car j'ai besoin de son aide pour régler les affaires de ma mère et de moi-même.*



Une maison d'habitation et un petit chalet en planches composent la villa de la névrose.



Mme Vanatabé (ci-contre à gauche) et Marthe Burton, sa fille d'un premier lit, menaient à Villerville une vie d'abord élégante, puis presque cloîtrée.

Un escalier fait communiquer la salle à manger au premier étage. Elles en rendent l'accès impossible, en y accumulant derrière elles, tandis qu'elles montent, tous les meubles qu'elles peuvent trouver, des chaises, des tables brisées, un poêle. L'organisation des fortifications du deuxième étage se poursuit de la même manière. Elles blindent les portes, les fenêtres. Elles arrivent ainsi au deuxième étage, non sans avoir encore encombré l'escalier. Une antichambre commande la chambre où elles doivent mourir : elles la rendent imprenable !... Enfin elles sont enfermées dans leur tombeau. Mais il y a encore trop de choses vivantes : encore des meubles, du linge, de la vaisselle, des lettres, des papiers. Elles brisent la vaisselle, les meubles, lacèrent le linge, leurs robes précieuses, brûlent les papiers. Elles taillent à coups de ciseau, à coups de couteau les papiers muraux, les abat-jour, les fils électriques. Elles cassent le lavabo, éventrent les paillasses, déchirent les couvertures. Un sommier leur suffit pour mourir !

Un chien jappe doucement au bruit qui le bouleverse : un petit pékinois que Marthe chérissait. Ces jappements arrêtent un instant les deux folles dans leurs préparatifs. Peuvent-elles laisser le chien leur survivre ? Et Mme B... qui le guette... Elles se mettent à deux pour l'étrangler !...

Maintenant la mort va arriver et va flamber le grand bûcher. Mais auront-elles le courage

de cesser de vivre ? Elles cousent au sommier des courroies ; elles y attachent les fils électriques qui doivent les paralyser si elles tentaient d'échapper à leur destin. Une bougie, posée sur une table, éclaire ces funèbres préparatifs. Sous les pieds et le ventre du sommier, elles placent deux soucoupes remplies d'essence. Elles s'étendent et s'attachent, tournées l'une vers l'autre. Seuls leurs bras restent libres. Les courroies les serrent si fort qu'elles ne peuvent plus remuer.

Laquelle des deux névrosées va enflammer l'essence qui doit provoquer le grand incendie et les venger de la femme qu'elles haïssent, Mme B... ? Mme Wanatabé se dévoue. Sa main, sans trembler, abaisse une allumette, porte le feu. Les flammes montent et lui brûlent la main. C'est le moment. Deux corps s'étreignent (et on les a retrouvés dans la position où la mort les a pris). Deux coups de feu éclatent, l'un après l'autre ; Mme Wanatabé tire, dans la bouche de sa fille, une balle et en fait autant pour elle-même. Sa tête retombe sur une glace qu'elle a placée sous sa nuque, peut-être pour se voir mourir !...

Le feu monte. Il s'attaque à la main de Mme Wanatabé, qui pend vers le plancher. Il s'arrête... Rien ne brûle plus. C'est fini. Les deux névrosées ne se sont pas vengées comme elles l'avaient espéré.

■ ■ ■

Maintenant, deux gendarmes placides parcourent la maison des mortes. Un gosse du pays qui vient de trouver une lettre, dans une remise, indépendante du « Bout-en-Haut », la leur apporte. C'est le testament des névrosées : une lettre adressée au maire de Villerville.

La mère a écrit sans trembler : « Monsieur le Maire. Nous nous donnons, ma fille et moi, volontairement la mort pour des raisons d'ordre personnel et je vous prie de nous pardonner l'ennui que notre disparition vous causera. Notre famille est éteinte et nous n'avons de comptes à rendre à personne. Tout est réglé au point de vue de l'argent. Notre loyer est payé d'avance ; si nous avons détruit notre tombe, c'est parce que nous ne voulions pas que Mme B... eût quoi que ce soit ; si nous avons détruit nos papiers muraux, c'est parce que nous ne voulions pas qu'elle puisse jour du cadre dans lequel nous avons vécu... »

Des lignes hâtives, au crayon bleu, barrent la lettre. Marthe a consigné ses rancunes dernières :

« J'ai rusé pour qu'on nous laisse mourir en paix. Ma mère n'aurait jamais agi sans moi. C'est moi qui ai voulu détruire les meubles, les arbres, la maison toute entière ! »

Les folles de Villerville n'ont même pas eu pitié des arbres !...

M. LECOQ.



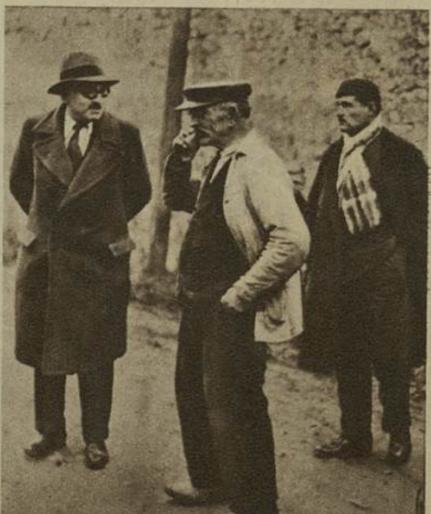
Fermelement résolues à mourir, chacune des désespérées s'arma d'un revolver avant de s'étendre sur leur divan transformé en bûcher.



La voisine du « Bout-en-Haut » perçut vaguement les coups de marteau des femmes qui se barricadaient.



De Deauville à Villerville, la route, sur une longueur de dix kilomètres, borde presque la mer qu'elle domine de loin et le panorama, sur la vallée de la Seine et le Havre, est magnifique.



Mme B..., la propriétaire du « Bout-en-Haut », en réclamant son loyer s'était attiré la haine de ses locataires.

(Photos « Détective », J.-G. Sérurier.)

Tout était à craindre. Georges-Marcel Martin paraissait décidé à se défendre...

Si je reviens sur le drame de Levallois-Perret, c'est parce qu'il met en valeur des procédés modernes de police préventive et démontre leur efficacité. Georges Martin, on s'en souvient, tua son rival, l'Australien Cecil Diez, et blessa sa maîtresse, Mme Maria Navarron. Et le seul fait d'avoir répandu le sang sous l'emprise de la passion transforma ce chauffeur docile en un hors-la-loi dangereux.

Les détails de cette nuit tragique donnent une idée des problèmes redoutables auxquels les policiers ont parfois à s'attaquer. Georges-Marcel Martin resta toute la nuit, en compagnie de ses victimes, dans le décor d'une table servie. Il allait du cadavre à la blessée, menaçant tantôt de l'achever et tantôt de se tuer lui-même. Ce n'était plus le même homme depuis qu'un sentiment de colère, longtemps réfréné, en avait fait un meurtrier. Sa surexcitation le poussait aux limites de la folie. Il est vrai que, cinq années auparavant, Georges Martin avait déjà éprouvé les premiers prodromes d'une folie criminelle, le jour où, en rentrant chez lui, il avait découvert que sa femme, ses enfants étaient partis, que son foyer était brisé. Ces sortes de blessures, même quand elles sont cicatrisées, laissent toujours une porte ouverte au déséquilibre. Maintenant Georges Martin était aussi dangereux pour les autres qu'il l'était pour lui-même.

Ainsi se présentait l'affaire de Clichy-Levallois, au matin du 4 décembre. Il fallait arrêter un meurtrier armé, qui était enfermé en compagnie d'une femme terrorisée, blessée, et qui refusait de se rendre à merci.

Aux sommations qu'on lui faisait de se rendre, Georges Martin répondait sans détours :

— Si les agents entrent dans cette chambre, je ne réponds pas de moi. En tous cas je me tuerai devant eux !

Qu'il en arrivât à se tuer, passe encore. Mais on se devait de secourir la blessée par tous les moyens, fut-ce en prenant d'assaut le refuge de l'assiégé. Un assaut, cela suppose une attaque, donc une manœuvre de plusieurs hommes, contre un homme surexcité, et qui, ayant commis un meurtre, n'en est pas à un meurtre près. Cela suppose aussi des victimes. Et le martyrologe des inspecteurs de police est assez grand pour que les sacrifices utiles soient réduits au minimum.

On en arriva donc rapidement à prévenir la brigade des gaz. Cela fut fait si à propos que, lorsque le meurtrier, à demi asphyxié, fut capturé, il était encore dans un état de surexcitation si intense qu'on dut l'endormir de force, au chloroforme, en arrivant à l'hôpital. Nous avons d'ailleurs été les seuls à le dire. Mais, laissé en possession de tous ses moyens, que n'eût-il pas fait ?

Ici il importe de démontrer le mécanisme moderne de la capture des assiégés, qui, en supprimant des risques de mort, pour tout le monde, rend actuellement tant de services. Un peu d'histoire rendra cette démonstration plus claire, plus efficace. Ce sont les défaites qui font les armées fortes. Pendant plus de vingt ans, la police en essaya volontairement quelques-unes, car qui aurait accepté délibérément d'envoyer à la mort des braves gens, pour obtenir une victoire de principe...

#### Les forts Chabrol

Un des premiers sièges qu'il fut ordonné à la police de faire fut celui du fort Chabrol. Ce qu'on appelle le fort Chabrol, était un immeuble de la rue de Chabrol, où s'imprimait, en 1895, le journal des antisémites de France, l'Antijuf, journal que

dirigeaient, au temps de la revision du procès Dreyfus, les agitateurs Jules Guérin et Max Régis.

Ce mouvement succédait au boulangisme, et il avait pour fins la restauration d'un des prétendants, que ce fût le duc d'Aumale ou le prince Victor Napoléon, sur le trône de France. La rédaction de ce journal de combat préparait Paris à l'émeute. Un ministre habile l'engloba dans un complot destiné à

modifier la forme du gouvernement. Ainsi décida-t-on, le 15 avril 1899, l'arrestation d'un certain nombre de chefs nationalistes, parmi lesquels se trouvait Jules Guérin.

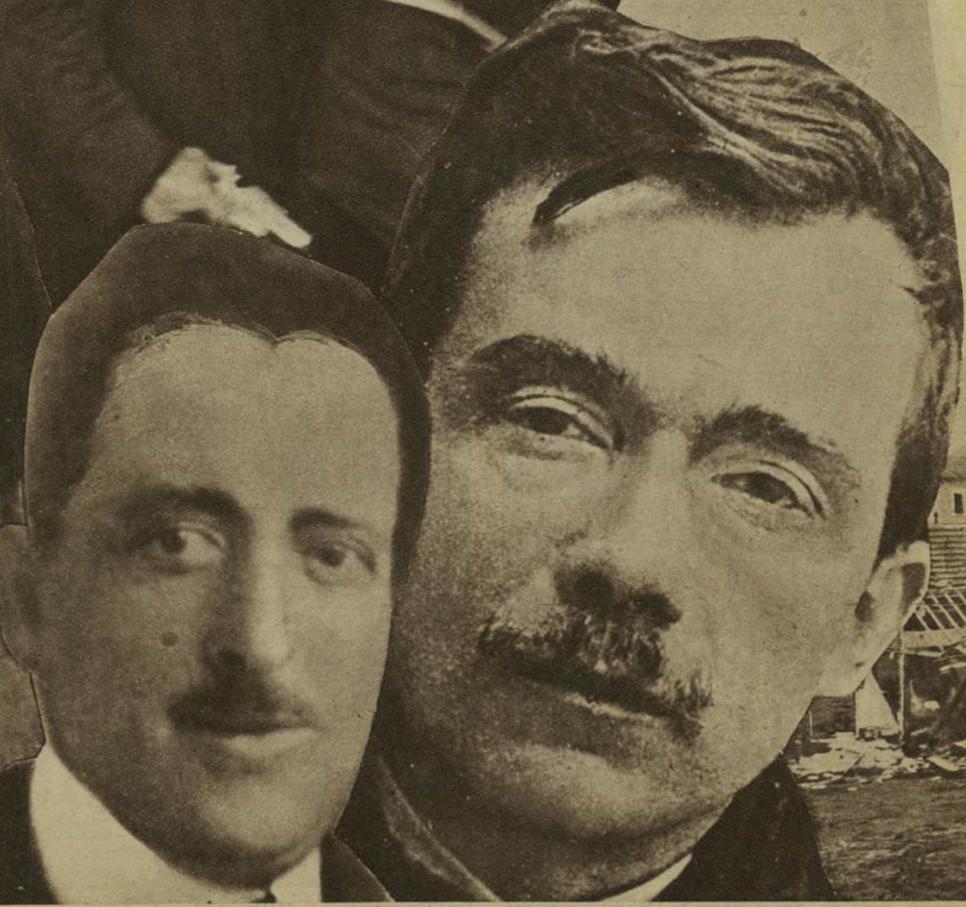
La police entourait l'immeuble de la rue de Chabrol, où se tenait Guérin, et ses amis, les ligueurs patriotes. On lui fit des sommations régulières. Il refusait de se rendre. Dans des proclamations qu'il signait « le chef du grand Occident de France », il annonçait qu'on ne le prendrait pas vivant. Des reporters — et parmi lesquels le dessinateur Poulbot, qui débutait à cette époque — précisèrent la situation. Depuis plusieurs mois, les dis-



De temps à autre, la police est appelée à faire le siège de quelque "fort Chabrol".



Après l'assaut que la brigade des gaz dut livrer, rue de l'Escaut, contre l'Espagnol Innocent Almaraz (ci-dessus à droite) son cadavre est enlevé par des policiers.



Georges-Marcel Martin, le dernier assiégé de la rue Danton, à Levallois-Perret.

Pour se saisir de Bonnot (ci-dessus, à gauche), (Ci-dessus, à droite) une charrette

principes de l'Antiquité préparaient leur défense. Ils avaient blindé leurs portes et leurs fenêtres, accumulé des poignards, des carabines et des cartouches, et fait provision d'eau et de vivres. Ils pouvaient résister pendant plusieurs mois et paraissaient décidés à le faire...

La troupe fut alertée. Deux régiments occupèrent le quartier. Mais on ne connaissait pas les secrets de l'attaque par les gaz et on ne se souciait pas d'offrir des petits soldats à la menace des carabines. On se contenta de couper l'eau et le gaz aux assiégés et de les prier de se rendre. Des incidents héroï-comiques animèrent ce siège, qui est une date dans l'histoire et qui dura vingt-neuf jours. Les ambassadeurs du gouvernement se succédaient dans le fort. Enfin les pouvoirs d'ordre capitulèrent : les assiégés furent autorisés à sortir de leur redoute avec les honneurs de la guerre et seul Jules Guérin se constitua prisonnier !...

Le deuxième siège, en date, auquel se heurtèrent les forces de police, fut celui qui aboutit à la capture de Bonnot. Ce fut le premier hallali des bandits tragiques. Bonnot avait trouvé asile à Choisy-le-Roi, chez un mécanicien, Dubois. Quand ils aperçurent la police, Dubois et lui déchargèrent leurs revolvers. Plusieurs inspecteurs furent blessés. L'assaut ne pouvait être donné sans dommages. Mille hommes : des pompiers, des gardes républicains, une compagnie de tirailleurs, entourèrent la maison. Les balles des fusils de guerre traversaient les murs de briques. Inlassable, seul avec son bras gauche valide, car Dubois était blessé à mort, Bonnot apparaissait parfois à l'unique fenêtre matelassée, et son revolver portait à cinquante pas. Il fallut en arriver à faire sauter la maison à la dynamite. L'explosion éventa un mur, cassa le toit en deux. On trouva Bonnot sur un matelas, avec quatre balles dans le corps : mais, bien que blessé, il tirait toujours...

On ne procédait pas encore à l'attaque par les gaz, sans quoi bien des blessures eussent été évitées dans cette affaire. Mais les leçons de ce siège furent profitables. L'assassinat récent de l'inspecteur Jouin avait démontré la nécessité de protéger les inspecteurs contre les trahisures des meurtriers. On conçut un système de cuirasses, de boucliers, qui protégèrent plus d'une poitrine pendant le siège de Choisy-le-Roi. La guerre apporta l'idée de l'emploi des gaz...

La machine était au point, lorsque la police mit en état de siège l'Action Française, au lendemain de la condamnation, encore discutée, de Léon Daudet par la Cour d'assises. Léon Daudet, condamné à cinq mois de prison, refusait d'exécuter une sentence que toutes les juridictions avaient confirmée. Ses fidèles ligueurs étaient prêts à lui faire un rempart de leurs poitrines. Le siège dura plusieurs jours et la brigade des gaz y aurait certainement mis fin si la sagesse des adversaires n'avait empêché une bataille de rues entre Français. Du moins était-il démontré que l'existence d'un fort Chabrol est désormais impossible...

#### Brigade des gaz

Il n'y a rien de très mystérieux et de très secret dans la machine à réduire par les gaz. Elle se résume en un matériel très simple.

Des pistolets lance-fusée et des cartouches au fulminate, remplies de gaz ; des bonbonnes d'un liquide où le gaz est comprimé à une forte pression : voilà tout le matériel. Il est enfermé dans des caisses qui, à la première alerte, sont hissées dans les automobiles de la préfecture.

Deux cents policiers sont constamment initiés au maniement de ces pistolets et de ces bonbonnes, qu'ils désignent sous le nom de *vaporisateurs*. Ils forment une véritable armée, qui a ses consignes particulières. Ils ont deux chefs : M. Badin, et le commissaire

préposé à la brigade spéciale. Quatre d'entre eux sont toujours de permanence, dans les deux services, prêts à partir en cas de nécessité.

Ils emportent avec eux un matériel — un matériel de cambriolage pourrait-on dire — assez perfectionné : des vilbrequins avec une réserve de mèches, et un trousseau de pincettes monseigneur. Ils emportent aussi un matériel de protection, assez lourd : des cuirasses d'amiante et de tôle blindée qui épousent la forme de la poitrine et des boucliers d'acier assez épais, pour assurer la protection des bras et du visage...

Quand la brigade des gaz se met en route, c'est que le temps de la discussion ou des sommations est passé et que force doit rester à la loi...

Je suis allé tout exprès les voir opérer à Clichy-Levallois.

Le chef de la petite troupe, bien abrité derrière son bouclier, s'assura que toutes les issues étaient barrées, puis il donna vigoureusement de son bouclier dans la porte.

— Vous refusez de sortir ? Nous allons vous réduire par les gaz !

Presque en même temps, un inspecteur, abrité derrière un bouclier analogue, forait avec son vilbrequin un trou dans la porte. Dans le trou, il enfonça le canon de son pistolet lance-fusée. Six fois il tira... Puis la petite troupe battit en retraite de quelques pas et attendit...

Un des leurs guettait, surveillait de la rue, à travers les persiennes où il s'était ménagé un regard, les mouvements du meurtrier. Il le vit bientôt porter les mains à ses yeux, puis se courber et se tordre. C'est le moment que Georges-Martin choisit pour se tirer une balle dans la tête. Le meurtrier tomba, sans force. Mais n'eût-il pas essayé de se donner la mort, qu'il n'était pas dangereux. Car les gaz de la brigade de police *suppriment toute défense* ; ils rendent incapable de tout mouvement. Cependant ils ne sont pas nocifs ; ils n'entraînent jamais de graves conséquences ; ils mettent seulement les yeux à vif, ils chloroformisent...

Restait à arracher la blessée à cette atmosphère déprimante. Il était impossible d'entrer normalement par la porte, car les inspecteurs eussent subi l'effet des gaz. On défonça la fenêtre. Un inspecteur sauta de l'entablement sur le parquet, et emporta la blessée dans ses bras. Un autre inspecteur opéra de la même manière pour l'assassin, encore vivant... L'enquête de la police ordinaire pouvait commencer : la brigade des gaz avait terminé sa tâche...

#### Au secours !

Tandis qu'ils repartaient pour reprendre leur faction, les gardiens des gaz ont évoqué leurs souvenirs. Une des premières affaires au cours de laquelle ils eurent à organiser un siège eut pour théâtre le fort du Mont Valérien, en 1918. Un Arabe qui y était emprisonné avait réussi à blesser, d'un coup de baïonnette, le territorial qui le gardait. Il conservait son arme et menaçait de vendre chèrement sa vie. Que pouvait-on faire ? On fit un trou dans la porte de sa cellule avec une pioche. Puis, comme disent les inspecteurs, les « vaporisateurs » crachèrent dans la cellule leurs gaz désarmants. On n'eut plus qu'à relever un homme à terre...

— Il y a eu aussi l'affaire de la folle de Neuilly, murmura l'inspecteur-chef Leroy. Elle tira des coups de revolver par la fenêtre. Eût-il été possible de l'empêcher de nuire sans le secours des gaz ?...

Il évoqua le souvenir du fameux « Brûleur des Halles »... Je me souvenais aussi.

Maurice Rambaud, plus connu sous le nom de « Brûleur des Halles », était un familier des bouges de la rue Simon-le-Franc. Il avait subi une

condamnation pour tentative de meurtre. Il avait toujours dans son vêtement deux revolvers, des « accessoires de fête », disait-il. Cet homme n'avait vraisemblablement pas toute sa raison, et d'ailleurs son frère, interné deux fois, était mort fou...

Un soir de janvier 1930, vers minuit, il chercha querelle à un modeste marchand de quatre-saisons, M. Emile Troubat, qui rentra chez lui en compagnie de sa femme, et qui s'appretait à remiser une voiture à bras. Sans raison, sans trembler, le « Brûleur des Halles » qui était ivre, abattit Crainquebille. Puis il rentra chez lui et se barricada...

On frappa à sa porte. Il n'ouvrit pas. On n'eut que la ressource de cerner sa maison pendant la nuit. Au matin, le commissaire de Saint-Merri renouvela les sommations. Le « Brûleur des Halles » entra ouvrit sa porte et laissa voir le canon brillant d'un revolver...

Midi passa. Des coups de feu claquèrent : les balles heureusement n'atteignirent personne. Les voisins du « Brûleur » implorèrent une action rapide, car ils craignaient pour leur vie. L'équipe des gaz arriva...

Un vilbrequin forait la porte : des cartouches de gaz éclatèrent... Dans la rue, des agents de police surveillaient les fenêtres, s'abritant derrière des boucliers, prêts à abattre le forcené s'il tirait...

Comme à Levallois-Perret, un coup de feu claqua enfin. Le « Brûleur des Halles » réduisit à merci par les gaz, et considérant sa reddition comme fatale, s'était lui-même donné la mort...

— Celui-là était un fou, murmura le brigadier-chef Leroy. Mais nous avons aussi affaire à des hors-la-loi impitoyables...

Il pensait au meurtre de son ami Alès. Je me souvenais aussi. Alès et son collègue Leccia s'étaient rendus rue de l'Escaut, à l'hôtel meublé sous l'enseigne de l'« Hôtel du Coin » pour y arrêter un médiocre voleur, Innocent Almaraz, qui vivait là en compagnie de sa maîtresse. Alès n'était pas de service, mais il accompagnait son ami Leccia, qu'il avait rencontré par hasard. Ils montent, frappent :

— Ouvrez, police !...

Un cri monta :

— De quoi ?

Un coup de feu claqua, suivi d'un gémissement :

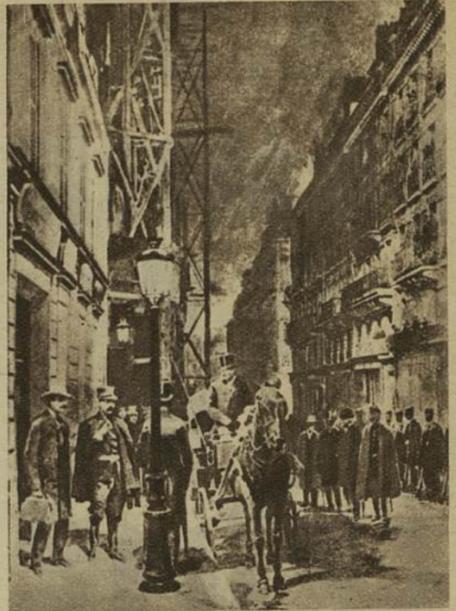
— Je suis touché.

L'inspecteur Alès était frappé à mort !...

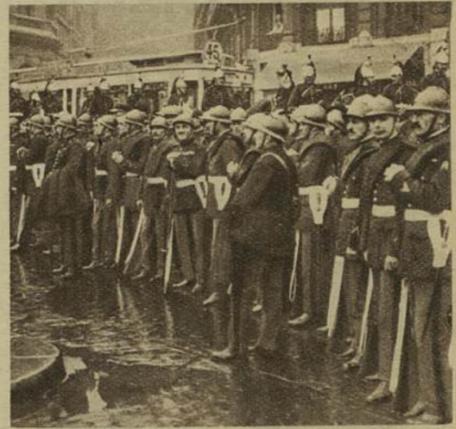
Fallait-il donc envoyer au danger d'autres hommes ?

L'assassin hurlait :

— Vous ne m'aurez pas. Osez donc défoncer la porte...



Le « fort Chabrol » où Jules Guérin et ses ligueurs antisémites résistèrent à la police.



Police et garde républicaine cernèrent l'Action Française, refuge de Léon Daudet.



A Levallois-Perret, rue Danton, on enlève le cadavre de Martin, à demi asphyxié.

La brigade des gaz arriva. Et, comme elle opérait, on entendit trois détonations nouvelles et de nouveaux cris...

Un gardien de la paix, M. Buisson, qui avait été placé de faction devant la porte, était blessé au ventre. Mais l'assassin avait décidé aussi de ne pas survivre : il avait tué sa maîtresse d'une balle dans la poitrine et s'était tiré une balle dans la tête...

La fin de cette tragédie fut annoncée par un petit enfant, le propre fils d'Almaraz, qui, enfermé en compagnie des deux cadavres, mais respecté par le voleur cruel, s'offrit en holocauste aux revolvers, bientôt abaissés, des policiers. Il passait sa tête par une des fenêtres de la chambre du drame et gémissait :

— Papa est mort !...

— Trois ou quatre fois, on nous dérangea de la même manière, murmura le commissaire Badin qui survint à ce moment-là. Et nous empêchons bien des crimes inutiles.

Il me rappela l'affaire de la rue de Vaugirard. Auguste Proud'hon, un fou, s'était enfermé dans une maison basse n'ayant qu'une issue sur la cour. Il jetait son mobilier par la fenêtre. Il menaçait ses voisins d'une longue carabine... Il fut très difficile d'arriver jusqu'à sa porte, car les policiers et les infirmiers recevaient les projectiles que le fou jetait sur eux... Les inspecteurs réussirent quand même à atteindre le seuil, et dans la porte ils creusèrent une issue pour les gaz... Le fou ne se réveilla qu'à l'infirmerie du dépôt ; mais que serait-il arrivé si la police préventive des gaz n'avait pas existé !...

Henri DANJOU.



Il fallut mobiliser un millier d'hommes et faire sauter la maison à la dynamite. de paille, protégeant un officier, est avancée vers le repaire du bandit.

Les inspecteurs de la brigade des gaz portent des cuirasses d'amiante et de tôle blindée.

# LA FEMME ET LE CRIME

par Frédéric BOUTET



Combien de femmes sont surprises chaque jour en train de voler dans les grands magasins !...



Parmi les aventurières que perdit la cupidité, Thérèse Humbert fut une des plus tristement célèbres.

## IV. — Aventurières et voleuses (1)

DANS un précédent article nous avons vu que, de tous les genres de crimes, l'empoisonnement est le plus essentiellement féminin.

Par contre, les crimes qui se commettent en agression armée, en bande — brigandages de grands chemins, attaques dans les rues, pillages de bijouteries, de caisses publiques — sont ceux auxquels les femmes participent en personne le plus rarement. En général, les femmes ne sont en effet pas très aptes, autant moralement que corporellement, aux entreprises qui demandent non seulement la détermination de l'esprit, mais encore le courage physique, la force physique.

Comme elles ne servent pas dans les armées régulières qui défendent les nations, les femmes, le plus souvent, ne servent pas activement non plus dans les troupes criminelles qui attaquent la société.

Il y a, dans les deux cas, des exceptions. Au même titre que le dieu Mars, une déesse, Bellone, présidait, aux temps mythologiques, à la guerre. Filles de Bellone, en divers temps et en divers pays, des femmes guerrières constituèrent des troupes régulières et organisées. Les Amazones antiques, selon la tradition, en Afrique, en Asie surtout, tinrent tête, souvent victorieusement, à leurs adversaires masculins.

(1) Voir DÉTECTIVE depuis le n° 161.

En Bohême, au VIII<sup>e</sup> siècle, des femmes, organisées militairement, luttèrent avec succès contre l'autorité royale. Au XVI<sup>e</sup> siècle, en Amérique, des Amazones, sur les bords du fleuve qui depuis, à cause d'elles, porte ce nom, combattirent courageusement les conquérants espagnols. Il y eut les amazones du Dahomey, dernières connues.

Dans d'autres cas, des femmes, sans être enrégimentées ni entraînées à la guerre, firent preuve d'appréciables qualités belliqueuses en se joignant en nombre, occasionnellement, aux heures de grand péril, à leurs époux et à leurs frères pour lutter contre des envahisseurs, surtout contre des assiégeants.

On vit également, toujours à des heures graves, des héroïnes individuelles faire profession guerrière et, chefs de troupes régulières, les armes à la main, défendre leur pays, défendre une cause. La plus illustre, Jeanne d'Arc.

Des femmes, dans les temps de troubles publics, combattirent dans les rangs d'insurgés. Des femmes aussi, en bien des guerres, firent preuve d'un courage obscur, anonyme pourrait-on dire, en se cachant sous un nom masculin pour s'engager, revêtir l'uniforme et prendre part, au milieu des autres soldats, aux fatigues et aux dangers des plus dures campagnes.

\*\*\*

Quittons l'héroïsme guerrier ; tournons-nous vers le crime, puisque c'est là l'objet de ces brèves esquisses.

De tous temps les associations de malfaiteurs comprirent des femmes, mais il est peu fréquent, répétons-le, qu'elles prennent part d'une façon active à l'exécution même des crimes. Leur rôle est seulement de complicité. Elles servent d'espionnes, recueillent des renseignements, quelquefois attirent des victimes.

Il y a, ici aussi, des exceptions : les vigoureuses les intrépides les « viriles » — soit habituellement soit à l'occasion — participent aux attaques, aux coups de mains, aux pillages. Pour ces expéditions, presque toujours elles s'habillent en homme.

Sans parler des temps antiques, nous trouvons pendant la féodalité, aux côtés des brigands de grand chemin, les brigandes, compagnes et complices, qui, sans prendre part directement à la perpétration des crimes, recèlent les objets volés, donnent asile aux coupables. Elles sont du reste, nous l'avons déjà vu, plus sévèrement châtiées qu'eux.

Dans la Cour des Miracles, mêlé avec les truands, les truandes, la nuit, se réfugient, pour effacer leurs fausses infirmités, pour prendre part, les soirs de liesse, à de basses orgies, pour concierter et préparer les méfaits du lendemain.

Les Enfants de la Matte, qui trouvaient leur refuge, aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, dans des péniches amarrées sur la Seine, et qui en sortaient la nuit pour tuer et voler dans Paris, avaient parmi eux des femmes. Elles étaient soumises aux mêmes disciplines que les associés hommes, et aux mêmes châtiments en cas de trahison : jugement sommaire, un coup de poignard, le corps jeté au fil de l'eau.

Dans la bande de Cartouche, au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, les femmes sont nombreuses. Cartouche est irrésistible, toutes sont folles de lui. Il a comme maîtresses, simultanément ou successivement, la Néron, la Déguellette, la Belle-Laitière, la Blanche, la Brunette, la Belle-Hôtesse, Margot-Monsieur, la Religieuse, la Petite-Poulaillière, d'autres encore. Mais la principale et la plus précieuse de ses amantes c'est la Grande-Jeanne, qu'on appelait aussi Jeanne Venus. Elle poussait l'admiration et le dévouement pour Cartouche jusqu'à favoriser les infidélités qu'il lui faisait. Elle volait avec lui, elle volait surtout avec des femmes qu'elle commandait.

Dans la fameuse bande dite des Chauffeurs d'Orgères, qui terrorisa la Beauce à la fin du même siècle, les femmes se trouvaient en très grand nombre. Elles vivaient en commun avec les brigands. Elles participaient à leurs délibérations et surtout à leurs orgies, soit dans les auberges où ils étaient les maîtres, soit dans les souterrains qui leur servaient de retraite. Les « mariages » entre brigands et brigandes se faisaient avec quelque pompe. Dans les premières années de la sinistre association, un voleur, en chasuble d'officiant, présidait à la cérémonie qui singeait la cérémonie religieuse habituelle. Ensuite le rite fut un peu simplifié. Le « fiancé » et la « fiancée », vêtus aussi élégamment que possible, s'avançaient devant la bande assemblée. Deux des principaux brigands leur présentaient, à deux pieds de terre, deux bâtons inclinés dont les bouts se touchaient. La question rituelle était posée : « Gueux, veux-tu de la Gueuse ? » « Oui. » — « Gueuse, veux-tu du gueux ? » « Oui. » — « Alors sautez, gueux ». L'homme et la femme sautaient par-dessus les bâtons ; ils étaient mariés. L'orgie suivait. C'est ainsi que le Rouge-d'Anneau épousa la Belle-Victoire...

Trente-sept de ces compagnes des Chauffeurs parurent au procès. Trois d'entre elles furent condamnées à mort. Vêtues de chemises rouges, elles montèrent, à Chartres, sur l'échafaud en compagnie de vingt condamnés hommes.

\*\*\*

Quittons les chauffeurs, la France et la terre ferme.

Vers le même temps où la bande de Cartouche opérait à Paris, des troupes de pirates sillonnaient l'Océan Atlantique et principalement la mer des Antilles. Ils se nommaient eux-mêmes Gentilshommes de Fortune et, sous pavillon noir, écumèrent les grandes routes marines, pillant les vaisseaux, massacrant les équipages. Une de ces bandes de pirates, commandée par un certain Rackam, fut capturée par un navire de guerre anglais et amenée à la Jamaïque pour être jugée. Fait banal dans ce temps-là. Mais ce qui était moins banal, et ce qui donne place ici à cette histoire, c'est que deux des pirates, qui s'étaient, du reste, furieusement battus avant d'être pris, déclarèrent devant les juges être des femmes et être enceintes. Cela fut reconnu vrai. Elles se nommaient Anne Bonny et Mary Read. Leur histoire était extraordinaire, surtout celle de Mary Read. La voici en quelques mots :

La mère de Mary, dès la naissance illégitime et secrète de celle-ci, l'avait, par intérêt pécuniaire, fait passer pour un garçon et élever comme tel. A treize ans, orpheline et sans ressources, Mary s'engagea comme valet de chambre. Puis, éprise d'aventure, elle s'embarqua comme mousse sur un navire de guerre. Elle passa ensuite à l'armée de terre et servit en Flandre dans l'infanterie, puis la cavalerie. Elle s'éprit d'un autre soldat, son camarade de lit, lui révéla son sexe, mais, vertueuse, se refusa à devenir sa maîtresse. Il l'épousa et, quittant le service, tous deux ouvrirent un restaurant.

Mary bientôt devint veuve. Elle reprit ses habits d'homme, prit un nom nouveau et retourna à l'armée. Puis, toujours en homme et toujours aventureuse, elle s'embarqua pour les Indes occidentales. Le vaisseau qui la portait fut pris par des pirates. Mary aussitôt s'engagea parmi ces derniers ; elle comprenait qu'elle avait trouvé sa voie.

Elle réussit brillamment parmi les écumeurs qui la tenaient pour un homme et qui admiraient son courage déterminé, son adresse dans le maniement des armes et sa force physique, le tout assez extraordinaire chez un garçon dont la taille svelte, le visage imberbe et régulier et les grands yeux luisants semblaient presque féminins. Ses attraits physiques suscitèrent pour Mary une étrange aventure. Engagée dans la troupe de Rackam, elle se lia d'amitié avec un jeune forban de bonne mine. Celui-ci, un soir, lui fit une brûlante déclaration d'amour, se dit femme et la prouva en ouvrant ses vêtements. Mary partit d'un éclat de rire, fit la même confidence et donna la même preuve. L'autre raconta alors qu'elle s'appelait Anne Bonny, qu'elle s'était fait enlever à dix-huit ans par un jeune marin. Elle était ensuite devenue la maîtresse de Rackam et, habillée en homme, avait couru les mers avec lui. Il fallut d'ailleurs révéler à Rackam le sexe de Mary Read, car il était fort jaloux.

Mais Mary avait le cœur inflammable. Elle devint amoureuse d'un jeune forban nouvellement engagé et, se montrant à lui nue, fut sa maîtresse.



Elle l'aima follement et pour lui risqua sa vie de la façon la plus romanesque. Il s'était, un soir, après boire, querellé avec un autre forban des plus redoutables. Tous deux devaient se battre à l'aube, selon le règlement des pirates, au sabre et au pistolet. Mary, qui craignait pour la vie de son amant, prit les devants. Elle insulta l'adversaire, lui cracha au visage, le souffleta, — si bien que, fou de rage, il exigea un duel immédiat, ce que voulait Mary.

A terre, au clair de lune, ils se battirent. Mary fut légèrement blessée. Elle abattit l'autre d'un coup de pistolet, l'acheva en l'égorgeant. Elle en était à son dix-septième duel et toujours elle vainc ses adversaires.

Cette fille étrange, plus aventureuse et moins dissolue que Mlle de Maupin, la « fille-capitaine », ne fut pas pendue. Sa beauté ardente et son courage avaient suscité à la Jamaïque autant de sympathie que de curiosité. On la fit évader et ce fut aussi romanesque que le reste des événements de sa vie. Passant pour morte, enveloppée d'un linceul, mise en bière, on l'emporta hors de la prison. Par la suite, dit-on, elle retrouva son amant qui, lui aussi, s'était évadé et ils vécurent paisiblement à Londres. Anne Bonny aussi, grâce à des complaisances restées inconnues, put s'enfuir et échapper à la corde. La place me manque pour vous raconter les exploits d'une autre aventureuse, une Espagnole celle-là, qui, au XVII<sup>e</sup> siècle, vécut « une vie exaspérée ». Elle s'appelait Catalina de Erauso; après s'être enfuie d'un couvent où elle était nonne, elle devint *alferez* (officier porte-enseigne) et connut dans l'ancien et le nouveau monde les plus extraordinaires aventures.

D'une trempe analogue à celle de ces femmes d'action coupables et intrépides, était la jeune Américaine, « chef » de gangsters, qui, récemment, après un furieux combat avec la police, fut prise et condamnée à mort. Moins chanceuse que les femmes pirates, nul ne la fit évader avant l'exécution. Elle y marcha fardée, décolletée, en bas de soie.

\*\*\*

De nombreuses bandes de voleurs au siècle dernier, surtout de 1820 à 1855, opérèrent à Paris. Une de ces bandes (1827) fut composée exclusivement par des femmes que recrutait et commandait une femme, Lina Mondor, dite la Miette. Adroite et audacieuse, elle conçut et réussit d'importants vols.

Mais les cas de direction féminine sont, répétons-le, rares. Par contre, il est fréquent que des femmes comptent parmi les plus utiles collaboratrices du chef de bande. Par exemple, dans la Bande des Libérés, qui fut si redoutable de 1836 à 1838, la sœur de l'un des chefs, la femme Volland, joua un grand rôle.

Une autre bande, la bande Nathan, était composée d'une famille dont tous les membres, avec un accord parfait, volait. Deux femmes s'y distinguaient : Esther, surnommée Minette, qui, avec grand succès, volait à la tire ou aux devanures, et surtout Rosine, maltraitée de génie qui jouait à la femme du monde, avait voiture, domestiques, diamants, dentelles de prix.

Rosine Nathan était plus qu'une basse voleuse, c'était presque une aventurière de marque, comme l'avaient été avant elle, surtout au XVIII<sup>e</sup> siècle, si fertile en intrigues, tant de femmes adroites, sans scrupules, usant de tous les moyens pour satisfaire leur ambition ou leur cupidité.

Un seul exemple : Jeanne de la Motte, montant et exécutant avec des complices divers, dont une femme, la fille Oliva, l'extraordinaire vol du collier de la Reine.

Et les aventurières se succèdent, qui, par des moyens que couvrent parfois des apparences de légalité, ou qui le plus souvent sont franchement illégaux, s'emparent de l'argent des autres. C'est Mme de Feuchères captant l'héritage du duc de Bourbon, trouvé pendu en 1830 à l'espagnole de sa fenêtre. C'est, plus près de nous, la Limouzine (pour ne nommer qu'elle), opérant dans l'affaire du trafic des décorations qui causa la chute du président Grévy. C'est, plus près encore, Thérèse Humbert et le coffre-fort aux millions. Que d'autres noms pourraient-on citer, de jadis, d'hier, d'aujourd'hui... Combien de femmes, avec moins d'envergure, opèrent dans la « pègre » actuelle, haute et basse. Combien s'associent aux escroqueries de leurs maris ou de leurs amants. Combien font partie des bandes internationales de voleurs. Combien volent dans les grands magasins (délit presque exclusivement féminin, celui-là). Combien sont souris d'hôtel. Combien, parmi les filles publiques, ou à demi-publiques, pratiquent l'entôlage, le chantage.

Il faut reconnaître avec regret que si certains crimes sont plutôt masculins, et certains autres plutôt féminins, le crime en général appartient également aux deux sexes.

(A suivre.)

Frédéric BOUTET.



Sous pavillon noir, les pirates écumèrent les grandes routes marines de l'Atlantique.

Cette jeune Américaine, chef de gangsters, est d'une trempe analogue aux plus intrépides alliés des corsaires d'autrefois. En bas de soie, elle marcha à l'exécution.

Fusil au poing, des femmes albanaises combattirent dans les formations d'insurgés.

# Révélation du Secret de l'Influence personnelle

Méthode simple que tout le monde peut employer pour développer les puissances de magnétisme personnel, mémoire, concentration et force de volonté, et pour corriger les habitudes indésirables, au moyen de la science merveilleuse de la suggestion. Livre de 80 pages qui décrit en détail cette méthode unique et étude psycho-analytique du caractère, envoyés GRATIS à quiconque écrira immédiatement.

« La merveilleuse puissance de l'Influence Personnelle, du Magnétisme, de la Fascination, du Contrôle de l'Esprit, qu'on l'appelle comme on voudra, peut être sûrement acquise par le premier venu, quels que soient son peu d'attrait naturel et le peu de succès qu'il ait eu », dit M. Elmer E. Knowles, auteur du nouveau livre intitulé : « La Clef du Développement des Forces Intérieures ». Ce livre dévoile des faits aussi nombreux qu'étonnants concernant les pratiques des Yogis hindous et ex-



M. Arne Krogh

pose un système unique en son genre pour le développement du Magnétisme Personnel, des Puissances Hypnotiques et Télépathiques, de la Mémoire, de la Concentration, de la Force de Volonté et pour la correction d'habitudes indésirables, au moyen de la merveilleuse science de la Suggestion.

Monsieur Arne Krogh écrit : « Votre ouvrage est rempli de vérités profondes si naturelles que je ne m'en souciais pas avant qu'elles n'aient été posées devant moi. Ce ne sont pas de nouvelles pensées qui m'ont été révélées mais les miennes propres. Mon intelligence et mes forces se sont éveillées et ordonnées de telle sorte que je puis en tirer le meilleur parti. » Ce livre répandant gratuitement sur une vaste échelle comment ces forces invisibles sont utilisées dans le monde entier, et comment des milliers de gens ont développé certaines puissances, de la possession desquelles ils étaient loin de se douter. La distribution gratuite de 10.000 exemplaires a été confiée à une grande Institution de Bruxelles et un exemplaire sera envoyé franco à quiconque en fera la demande.

Outre la distribution gratuite du livre, il sera également envoyé, à toute personne qui écrira immédiatement, une étude de son caractère. Cette étude, préparée par le Prof. Knowles, comptera de 400 à 500 mots. Si donc vous désirez un exemplaire du livre du Prof. Knowles et une étude de votre caractère, copiez simplement de votre propre écriture les lignes suivantes :

« Je veux le pouvoir de l'esprit, la force et la puissance dans mon regard. Veuillez lire mon caractère. Et envoyez-moi votre livre. »

Ecrivez très lisiblement votre nom et adresse complète (en indiquant Monsieur, Madame ou Mademoiselle) et adressez la lettre à PSYCHOLOGY FOUNDATION, S. A., Distribution gratuite (Dept. 3161-G.), N° 18, rue de Londres, Bruxelles, Belgique. Si vous voulez, vous pouvez joindre à votre lettre 3 francs français, en timbres de votre pays, pour payer les frais d'affranchissement, etc. Assurez-vous que votre lettre est suffisamment affranchie. L'affranchissement pour la Belgique est de fr. 1.50.

ON DEMANDE pers. 2 sexes pour Ecritures chez soi et confection d'adresses. D. ALBERT, B. P. III, Nice.

1.000 frs p. mois et plus pend. loisirs 2 sexes. Tte l'année. Manufact. D. PAX, Marseille.

ECRITURES CHEZ SOI, sérieux, très lucratif. G. RIGUET, B. P. 15, Le Bourget.

7 fr. le CENT Copies d'ad. et gains suivis à CORRESPONDANTS 2 sex. p. lois. Étab. T. SERTIS, Lyon.

6 à 8 fr. le cent ad. plus 50 % à ag. corr. 2 sex. Toute année. Ecr. EL T. LOUY, Lyon.

1.200 fr. p. mois s. quit. empl. 2 sexes. Part. facile chez soi. FUSEAU, 11, Marseille.

Copie d'adresses et Ecritures chez soi, tr. sérieux, tr. lucr. Ec. J. MONNET, à Lucenay (Rhône.)

On demande pers. sans connais. spéc. pour tenir emploi de bureau chez soi. Gains intéressants si sérieux, écr. AMI DU FOYER B. P. 40, à Saint-Denis. J. Timbre.



## GRAND CONCOURS 2.000 PHONOS ou T.S.F. DONNÉS GRATUITEMENT

EN PRIME par une grande marque française, afin de faire connaître la qualité irréprochable de sa fabrication, à toutes personnes se conformant à ses conditions et donnant la solution du rebus ci-contre.

Envoyez d'urgence votre réponse en découplant cette annonce. Joindre une enveloppe timbrée portant votre adresse aux

Et<sup>ts</sup> VIVAPHONE (Serv. Concours 56), 116, R. Vaugirard, PARIS-6<sup>e</sup>

### SANS RIEN VERSER D'AVANCE

vous pouvez avoir pour 12 versements mensuels de **45 frs** notre **Montre-Bracelet OR** pour Homme. Prix 540 francs

Mouvement **CO-RE** QUALITÉ PARFAITE GARANTIE 5 ANS SUR FACTURE

Catalogue Général N 32 sur demande

**COMPTOIR REAUMUR** 78, Rue Réaumur, PARIS

### Vente directe du fabricant aux particuliers

100.000 clients par an — 20.000 lettres de remerciements. Demandez de suite notre catalogue franco gratuit.

**Meinel & Herold, Klingenthal (Saxe) 633**

### IL FAUT MAIGRIR

sans avaler de drogues, pour être mince et à la mode ou pour mieux vous porter. Résultat visible à partir du 5<sup>e</sup> jour. Ecrivez en cliquant ce journal, à Mme COURANT, 88, boulevard Auguste-Blanqui, Paris, qui a fait vœu d'envoyer gratuitement recette simple et efficace, facile à suivre en secret. Un vrai miracle!

### LA CÉLÈBRE VOYANTE MAINA JUAN

Connait toutes les sciences occultes. Voit tout. Renseigne sur tout. Son talent naturel la fait rechercher par toute personne désirant lever le voile de l'existence, conn. et approf. sa destinée. Une consult. suffit pour être émerveillé... Prix mod. 55, bd Sébastopol, Paris et par corresp.

**M<sup>me</sup> MAX** Voyante, et ses tarots. Donne conseils s. l. aven., ramène affect. 9 à 19 h. Par correspondance, 20 fr. et date naissance, 30, rue Polonceau, Paris. Métro Barbès.

**M<sup>me</sup> de THELES** CÉLÈBRE PAR SES PREDICTIONS. Voyante à l'état de veille. Tarots, Horos. De 3 à 7 h. et par corresp. 10 fr., date nais. T. l. j., lun. exc.) 74, r. Lourmel, 4<sup>e</sup> et à dr. Métro : Beaugrenelle, Paris (15<sup>e</sup>).

**M<sup>me</sup> LEBERTON** TAROTS, CHIROMANCIE, ASTROLOGIE. De 1 h. à 7 h. ou par corresp. 20, rue Brey, 1<sup>er</sup> a gauche, PARIS (Etoile).

**VOYANTE** Consultez la célèbre et extraord. inspirée (diplômée) qui voit le présent, l'avenir. Vous serez utilement guidés. **Thérèse GIRARD**, 78, Avenue des Ternes, Paris (17<sup>e</sup>), cour 3<sup>e</sup> étage. De 1 h. à 7 h.

**AVENIR** Mme FL. BENARD, 46, rue Turbigo, Paris 3<sup>e</sup>, voit tout, assure réussite en tout. Fixe date événements 1932, mois par mois. Facilité mariage d'après prénoms. De 2 à 6 h., sauf dimanches; et par corresp. (env. date nais. et mand. 20 fr. 50).

**TÉLÉPATHIE - TÉLÉPSYCHIE.** Actions à distance **ASTROLOGIE - DESTIN ANTIQUE** - Passé de thé. Réussite Amour. Affaires. Madame BERTHE 22, Rue de Montreuil, 22. Paris-11<sup>e</sup>. - 4<sup>me</sup> droite.

**M<sup>me</sup> JABAMIAH** Tarots Bohémiens, selon le Rite Antique. Précise les dates. Rec. de 2 à 7 h., dep. 15 fr., 47, r. Tour-d'Auvergne (angle r. des Martyrs). Entr. par mag. mauve (M<sup>o</sup> Pigalle).

**JANE PHONG** Célèbre astrol. v. dira v. avenir. Amour, Santé, Affaires. Env. 10 fr. Ec. S. D., 25, Galerie des Marchands, Paris (8<sup>e</sup>). Prén. date de nais.

**M<sup>me</sup> LUCETTE** Consult. par MEDIUM. Cartomancie. SCIENCES OCCULTES, MAGIE. 35, r. St-Marc, 2<sup>e</sup>. T.l.j. de 10 à 6 h. et par corresp.

**M<sup>me</sup> SELIKA** Célèbre Voyante, vous renseignera et vous fera triompher de tous vos ennuis. Dep. 20 fr. Tous les jours, 16, rue Louis-Blanc, à Levallois. Métro. Pereire. Tél. : Pereire 06.26.

**M<sup>me</sup> FATAH BEY** Célèbre Médium Voyante venue de Madagascar pour l'Exposition Coloniale, donnera quelques mois encore ses consult. 324, r. St-Martin. T. les jours de 10 h. à 7 heures et par correspondance.

à **9 frs** avec cadron lumineux verre et mouvement incassables et sa jolie chaîne, gar. 6 ans. 9 fr. avec spirale chronomètre. 14 fr. Bracelet homme cad. lum'n. 14 fr. Bracelet dame plaq. or extr. 25 fr. Env. cont. remb. Echange admis

Horl. R. KAPELUS, 28, r. Rivoli, Paris

### AVIS

**Le Détective ASHELBE** reçoit tous les jours de 4 à 7 heures.

34, rue La Bruyère (IX<sup>e</sup>) - Trinité 85-18

# 12 MOIS DE CREDIT

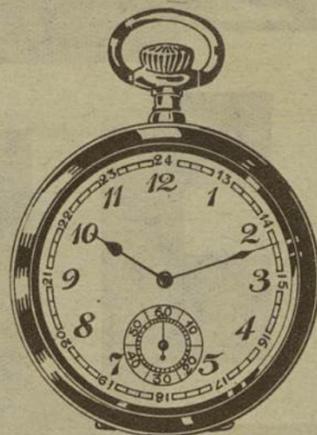
8 Jours à l'essai

1<sup>er</sup> Versement après la livraison

Faculté de retour en cas de non convenance

GARANTIE 5 ANS

Ne pas confondre nos montres de précision, boîtes fortes, mouvement ancre, avec les montres cylindres, boîtes très légères, souvent offertes au public.



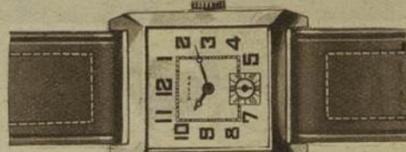
Mouvement ancre, 15 rubis, levées visibles, spirale Bréguet, balancier coupé, mise à l'heure par la couronne.

N° 68. Modèle acier 156. Payable 13 fr. par mois

N° 69. Modèle métal 156. Payable 13 fr. par mois

N° 70. Modèle argent 228. Payable 19 fr. par mois

N° 71. Modèle plaqué or, garanti 10 ans... 324. Payable 27 fr. par mois



N° 93. Montre chromée, forme rectangle à cornes, biseau moderne, fond galbé... 240. Payable 20 fr. par mois

N° 94. Modèle argent (même modèle) 264. Payable 22 fr. par mois

N° 95. Modèle plaqué or, garanti 10 ans 288. Payables 24 fr. par mois

N° 64. Montre argent, forme carré (ancre 15 rubis) 228. Payable 19 fr. par mois

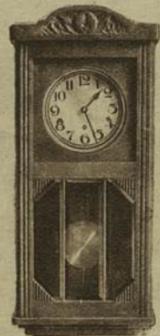
N° 65. Montre plaqué or, garantie 10 ans, même forme 228. Payable 19 fr. par mois

N° 66. Montre or, 18 carats... 792. Payable 66 fr. par mois



N° 56. Montre or, 18 carats, forme rectangle, coins vifs (ancre 15 rubis)... 480. Payable 40 fr. par mois

N° 59. Montre or, 18 carats, forme tonneau, ciselures appliquées (ancre 15 rubis)... 516. Payable 43 fr. par mois



2 sonneries dans chaque carillon garanti 5 ans

WESTMINSTER 4/4 et Trinité 4/4 45.50 par mois franco de port et d'emballage

N° 78 - Haut. 76 cm. chêne clair ou foncé, façon noyer, sculpt. soignées prises dans la masse, 3 glaces biseautées serties cuivre Fr. : 546. Payables : 45.50 par mois

### DIVAN-LIT deux crosses articulées



Trois positions. Dim. 70/120 fermé, 70/190 ouvert, expédie franco de port et d'emballage. Article sérieux avec literie, composé de : 1 grand coussin et 2 petits, garnis bourre et crin végétal, recouvert reps rayé bleu sur fond jaune ou rayé jaune sur fond rouge, bleu ou vert... Fr. 468

Payables : 39 fr. par mois

Recouvert tissu soierie, dessin rouge sur fond bleu, ou dessin or sur fond bleu, violet, marron ou noir... Fr. 588

Recouvert velours rayé sur fond bleu, grenat ou vert... Fr. 672

Recouvert velours imprimé, dessin noir sur fond violet, jaune, bleu, orange, gris ou rouge... Fr. 696

Payables en 12 mois

### COUVRE-PIEDS Payables en 12 mois



Se font en toutes nuances.

**SIMILI-SOIE DOUBLE FACE**

Intérieur garni laine beige. N° 1. Dimensions 190x200 190x220 220x230 Fr. 198. » 228. » 276. »

Intérieur garni laine blanche. N° 3. Dimensions 190x200 190x220 220x230 Fr. 294. » 330. » 372. »

Intérieur garni laine blanche. N° 5. Dimensions 190x200 190x220 220x230 Fr. 354. » 444. » 522. »

Nos couvre-pieds se font en toutes dimensions sur demande, teintes grenat, or, bleu, vieux rose ou grenat ou bleu doublé or. Nous indiquer les teintes désirées.

### MANTEAU EN PELUCHE

N° 50. Manteau élégant, véritable peluche "Gelko", grand col boule et parements de manches, entièrement doublé broché soie. Fr. 360. »

Payables : 30 fr. par mois

N° 52. Manteau très élégant, véritable peluche "Gelko" entièrement doublé broché soie, grand col forme nouvelle et parements garnis fourrure imitation haute laine. Fr. 576. »

Payables : 48 fr. par mois



### DEMANDEZ notre catalogue N° 46

#### BULLETIN DE COMMANDE D. 14

Je prie la Maison GIRARD et BOITTE, S. A., 112, rue Réaumur, à Paris, de m'envoyer les marchandises ci-après désignées : .. au prix de fr. .. payables fr. .. après réception, et fr. .. que je verserai chaque mois à la poste (Compte Chèques postaux, n° 979, Paris), jusqu'au complet paiement. Fait à .. le .. 193..

Nom et prénoms .. Profession ou qualité .. Domicile .. Département ..

Signature : ..

**Girard & Boitte** 112, rue Réaumur, PARIS (2<sup>e</sup>)

*Le premier hebdomadaire des faits-divers*

4<sup>e</sup> Année - N° 164

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

17 Décembre 1931

# DÉTECTIVE

## LES "forts Chabrol"



***Rebelle, assassin, forcené, un homme se barricade et prétend vendre chèrement sa peau. Après quel siège en viendra-t-on à bout?***

**(Lire, pages 12 et 13, la dramatique enquête de notre collaborateur Henri Danjou.)**

AU SOMMAIRE | La prisonnière, par F. Dupin. — La "belle", suite du grand reportage au bagne Les Hommes Punis, par Marius Larique. —  
DE CE NUMÉRO | L'alchimiste de Roquebrune, par Pierre Rocher. — Intolérance, par Paul Bringuier. — Villa de la névrose, par M. Lecoq.